



Atelier du Réseau des acheteurs publics responsables

Organisation d'événements durables

14 octobre 2024



Programme

1. **Présentation du guide pour l'intégration de clauses responsables dans les marchés publics liés à l'organisation d'événements** (*A. Carême – ICEDD*)
2. **Outils existants en matière de marché public durable** (*V. Meunier – SPW*)
3. **Bonne pratique « Votre événement est-il durable? | Institut Fédéral pour le Développement Durable (belgium.be) »** - (*M. Vandervennet - IFDD*)
4. **Bonne pratique « Initiatives et avancées en la matière »** (*L. Brodbeck – EventChange*)
5. **Séance de Q/R**



Guide pour l'intégration de clauses responsables dans les marchés publics liés à l'organisation d'événements

Alizé Carême – ICEDD



Présentation de l'oratrice

Alizé CARÊME

- Responsable du HelpDesk Achats Publics Responsables, en collaboration avec Exelia
- Marchés publics responsables
- Economie Circulaire



Bureau indépendant d'**études** et de **conseils** qui accompagne les entreprises et pouvoirs publics dans leur **transition** vers un monde plus durable.



ICEDD
INSTITUT DE CONSEIL ET D'ÉTUDES
EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

50 Employés

15 Formations différentes

Thématiques



Déchets et
ressources naturelles



Climat et transition
énergétique



Mobilité
et territoire



Bâtiment et
industrie durable

Diagnostic &
Evaluation



Accompagnement à la
transition



Études
prospectives



Formation &
participation



Métiers

Agenda

01

Introduction

02

Pourquoi intégrer des clauses responsables? L'impact environnemental, social, éthique et économique

03

Outils pour un événement responsable

04

Clauses-types pour les marchés publics responsables



Introduction



ICEDD



Introduction

Objectif du guide?

- **Aider les acheteurs publics wallons à intégrer des clauses responsables dans leurs marchés liés à l'organisation d'événements**

À qui s'adresse ce guide?

- **À tous les acheteurs publics qui souhaitent intégrer progressivement la durabilité dans leurs marchés**
- **Pouvoirs adjudicataires qui souhaitent organiser des événements de petite ou moyenne taille en présentiel**
 - Services de catering (petite restauration)
 - Location de matériels
 - Salle pour accueillir les participants

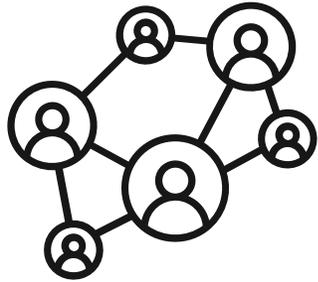


Un marché public responsable, késako?

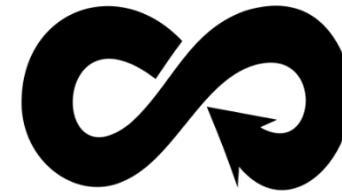
- ◊ **Un marché public responsable:** prend en compte dans son processus d'achat public, tout en conservant ses préoccupations économiques:



Considérations sociales et éthiques



Considérations environnementales (y-compris circulaires)





Introduction – Comment lire ce guide?

01

Considérations
environnementales, sociales,
éthiques et économiques



02

Outils pratiques : concepts clés,
checklist, labels



03

Exemples de clauses-types



04

Annexes : parcourent les
certifications et labels

Pourquoi intégrer des clauses responsables?

Vue sur l'impact environnemental, social et éthique de l'organisation d'événements



ICEDD



Impact environnemental

La Wallonie s'est engagée à atteindre les 17 Objectifs de Développement Durable





Impact environnemental

Transport public

Privilégier des lieux accessibles en transports publics (**mobilité douce**) ou proche du public cible

01



Traiteurs

Privilégier des produits issus de **l'agriculture biologique de saison** et issus du **commerce équitable** et prévenir le gaspillage alimentaire

02



Gestion des déchets

Restreindre l'utilisation d'**emballages à usage unique**

03





Impact social et éthique



Denrées alimentaires

Système de production éthique
Prix juste au producteur

01

Accès au marché pour les PME et TPE

Pour les marchés avec publicité, **diviser le marché en plusieurs lots**

02

Entreprises actives dans l'économie sociale

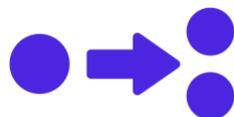
Consulter des entreprises de l'économie sociale

03

Marché réservé pour des groupes éloignés de l'emploi

Réserver l'accès du marché ou de certains lots à des entreprises d'insertion sociale

04



Plateforme « Acteurs de l'Économie Sociale » : liste et carte interactive présentant les entreprises sociales actives dans différents secteurs

Facilitateur Clauses Sociales
clausessociales@saw-b.be

SWAB : **ES Préférences** - annuaire qui recense 800 entreprises

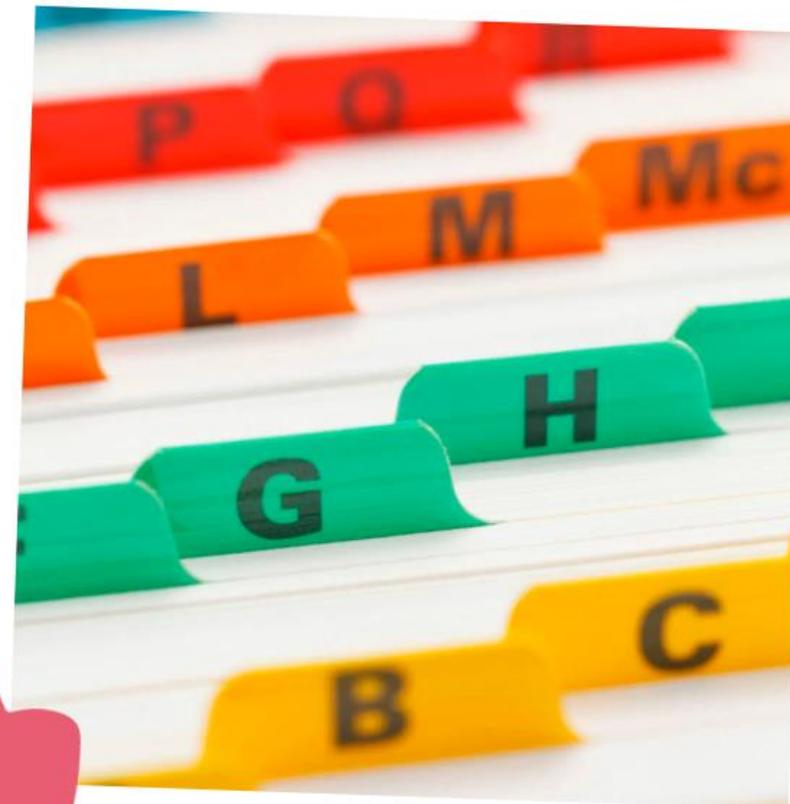
Entreprise d'Économie Sociale d'Insertion (EESI) :

- **ETA** (Entreprises de Travail Adapté)
- **EI** (Entreprises d'Insertion)
- **EFT** (Entreprises de Formation par le Travail)



Annuaire ESE

Un annuaire des entreprises d'économie sociale d'insertion (EESI) qui répondent à vos marchés publics ou privés avec clauses ESE (environnementales, sociales et éthiques). A la recherche d'entreprises pour des services (entretien d'espaces verts, construction, blanchisserie, horeca, nettoyage, call et archivage...) ou des produits (mobilier de jardin, matériaux issus de la déconstruction...)? Consultez notre annuaire.





Trouvez une entreprise sociale
qui peut répondre à votre marché

Alimentation-Restauration



Namur-Ciney



Agrément



Rechercher

Vous n'avez pas trouvé l'entreprise idéale ? [Contactez-nous](#)

Outils pour un événement responsable



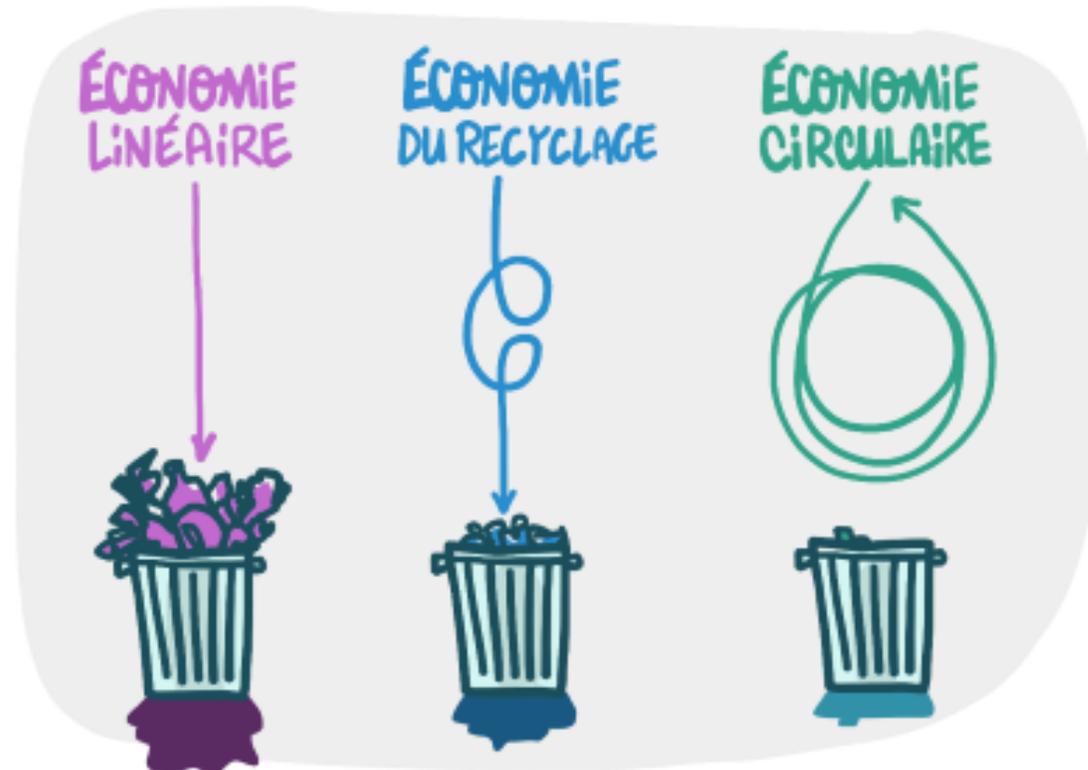
ICEDD



1. Concepts clés : l'Économie Circulaire

Economie dans laquelle :

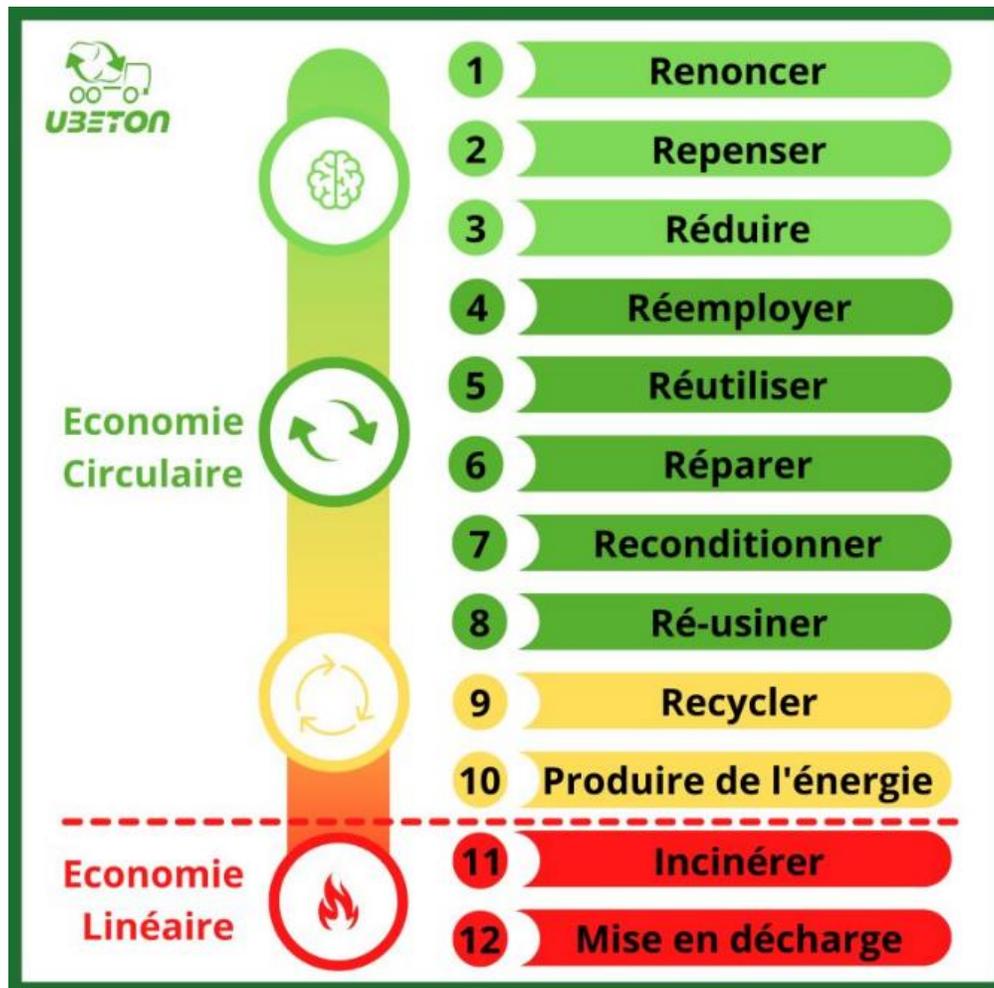
- Les produits et les matières **conservent leur valeur le plus longtemps possible** ;
- Les déchets et l'utilisation des ressources **sont réduits au minimum** et,
- Lorsqu'un produit arrive en fin de vie, les ressources qui le composent sont maintenues dans le cycle économique afin d'être utilisées encore et encore pour recréer de la valeur





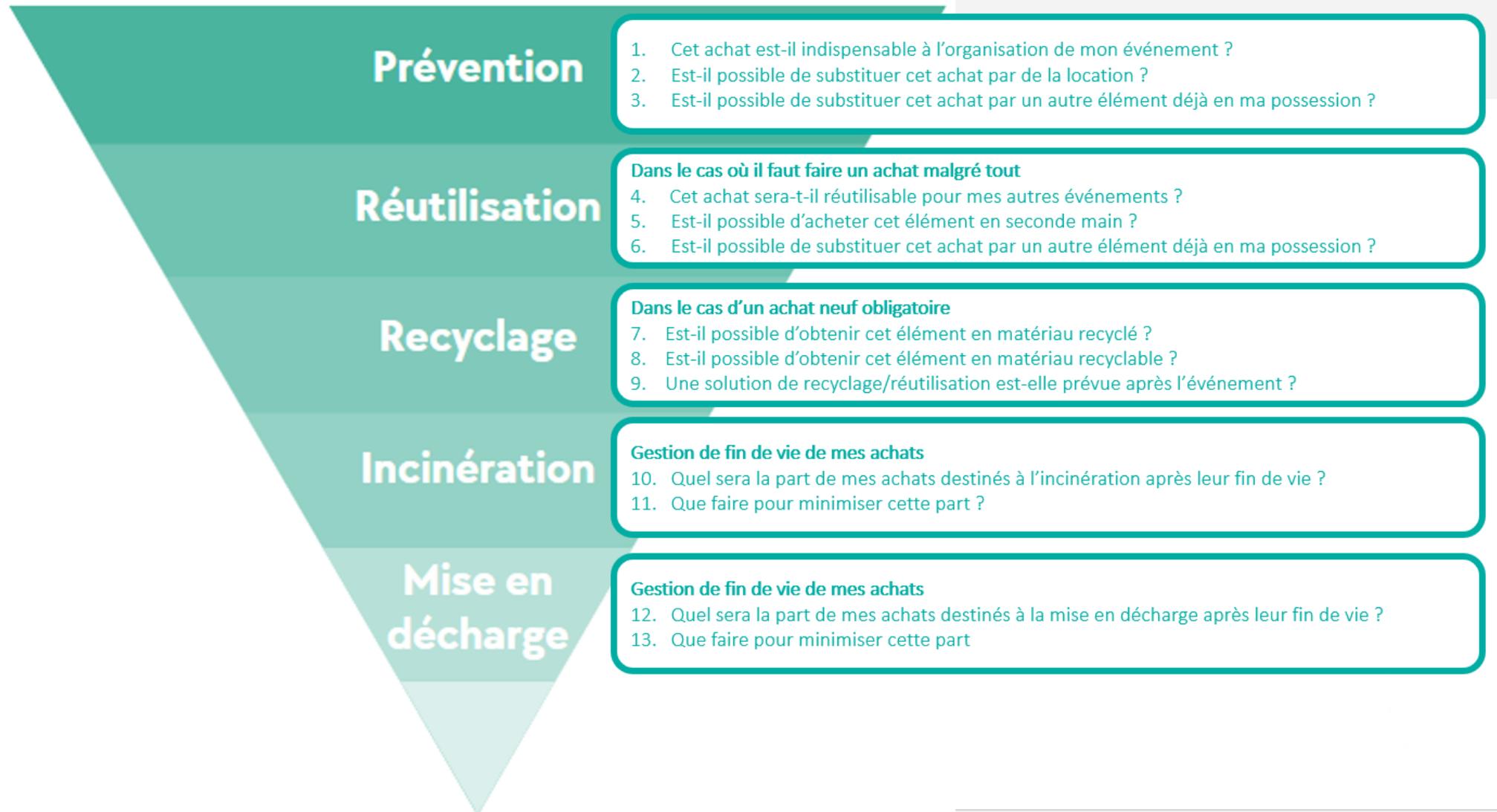
1. Concepts clés : l'Echelle de Lansink

Cette échelle vise à hiérarchiser les modes de gestion des ressources, du plus au moins écologique, de façon à privilégier les méthodes les plus respectueuses de l'environnement





1. Concepts clés : l'Echelle de Lansink





2. Préparation de votre événement

1 Définition précise des besoins

2 Prospection du marché

3 Check-list pour l'organisation de votre événement responsable



2. Préparation de votre événement

Questions	Réponse	Exemples / remarques
Objectifs		
Quels sont les objectifs de mon événement ?		
Quels sont mes objectifs en termes de développement durable dans le cadre de cet événement ?		Ex : promouvoir la mobilité douce, catering zéro déchet, etc.
Budget		
Quel est le budget disponible pour la mise en place de l'événement ?		
Public cible		
Quel est votre public cible ?		
Quel est le niveau de connaissance en termes de durabilité de ma cible ?		En fonction du niveau de conscientisation de votre public cible, les actions en termes de durabilité peuvent être adaptées.
Communication		
Quels sont mes objectifs de communication ?		
Comment la durabilité peut-elle être incluse dans la communication liée à mon événement ?		



2. Préparation de votre événement

Déplacements		
D'où vient votre cible ?		
Quels sont les moyens de transport empruntés par votre/vos cible(s) pour se rendre à l'événement ?		
Est-il possible pour moi de favoriser la mobilité douce / le covoiturage dans le cadre de mon événement ? Si oui comment ?		
Fournitures		
Quels sont mes besoins en termes de fournitures ?		Faire un listing des besoins en fournitures permettra de mieux évaluer les besoins en termes de marché public
Services		
Quels sont mes besoins en termes de services pour l'événement ?		Faire un listing des besoins en termes de services permettra de mieux évaluer les besoins en termes de marché public
Impacts environnementaux		
Quels sont les principaux impacts environnementaux de l'événement ?		La définition de ces impacts vous permettra de définir les points. Ex : déplacement des personnes / chauffage de la salle / achat de fournitures / production de déchets.
Gestion des déchets		
Quels sont les déchets potentiellement produits par mon événement ?		
Est-il possible de prévenir la production de ces déchets ? Si oui comment ?		
Les dispositifs de tri sont-ils adaptés au tri de ces déchets ?		

Clauses-types pour les marchés publics responsables



ICEDD



Informations générales

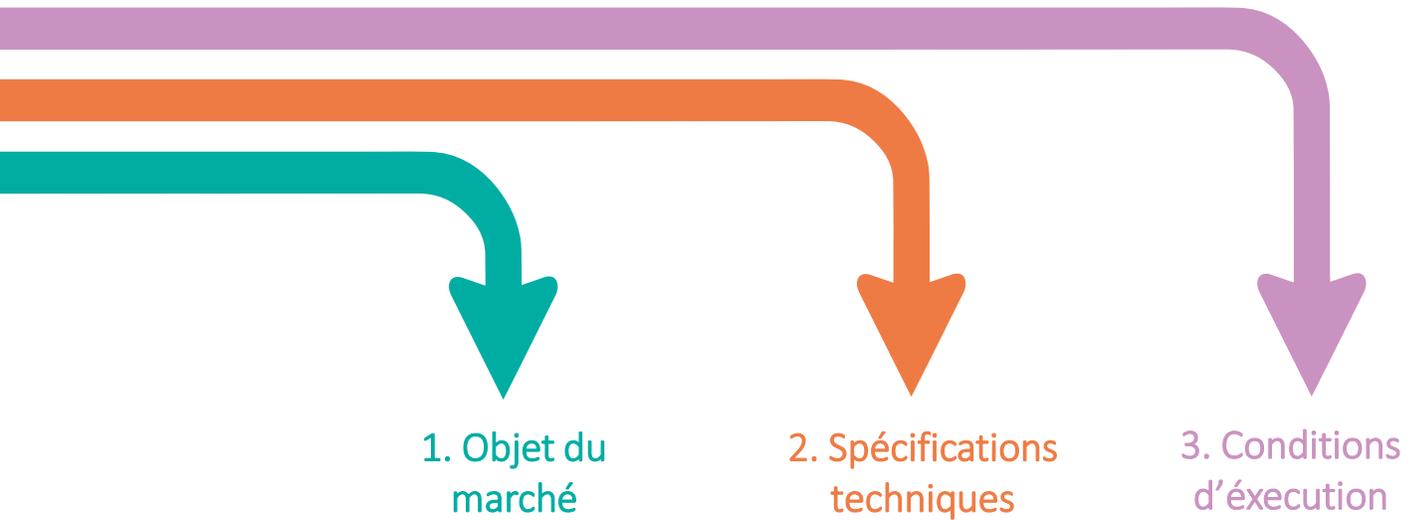




Tableau de bord des clauses



1	Objet du marché	Sélection qualitative
2	Capacité du soumissionnaire	Sélection qualitative
3	Motifs d'exclusion facultative	Sélection qualitative
4	Considérations sociales	Sélection qualitative
5	Accessibilité et mobilité	Spécifications techniques
6	Accessibilité à tous	Spécifications techniques
7	Mobiliers	Spécifications techniques
8	Matériel de promotion	Spécifications techniques
9	Goodies	Spécifications techniques
10	Produits bio	Spécifications techniques
11	Produits de saison	Spécifications techniques
12	Plats végétariens	Spécifications techniques
13	Boissons	Spécifications techniques



Tableau de bord des clauses (12)



14	Boissons	Spécifications techniques
15	Lait	Spécifications techniques
16	Emballages	Spécifications techniques
17	Considérations éthiques	Conditions d'exécution
18	Restauration	Conditions d'exécution
19	Boissons	Conditions d'exécution
20	Réduction du gaspillage et des déchets alimentaires	Conditions d'exécution
21	Emballages	Conditions d'exécution
22	Accessibilité numérique	Conditions d'exécution



Clauses-types

Vérifiables



Accompagnées d'une explication sur les documents à fournir lors de l'exécution du marché.

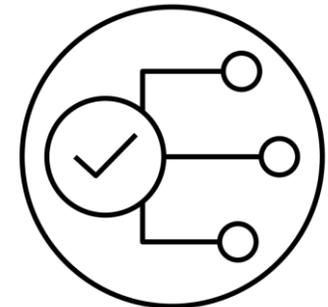
Praticables



Conçues sur base d'un travail conséquent de prospection pour être en mesure de proposer des éléments innovants et durables tout en s'assurant de ne pas restreindre le marché.

Clares, concrètes et structurées

Conçues pour être intégrées en partie ou en totalité dans un marché public avec le moins de modifications possibles.





Utilisation des labels

Les normes, labels et certifications visés par le présent cahier des charges sont exigés en exécution de l'article 54, §1er de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. Ils satisfont à toutes les conditions mentionnées dans cette disposition. Les exigences en matière de normes, labels et certifications ne concernent notamment que des critères qui sont liés à l'objet du marché et sont propres à définir les caractéristiques des fournitures/prestations qui font l'objet du marché. Lorsque le cahier des charges renvoie à une norme, un label ou une certification, chaque mention doit être accompagnée des termes « **ou équivalent** ».



Lorsqu'un **label est exigé, le pouvoir adjudicateur est tenu d'accepter tous les labels qui confirment que les fournitures ou services remplissent des exigences équivalentes à celle du label exigé.** Ainsi, les soumissionnaires pourront prouver, par tous les moyens appropriés (y compris sans aucun label), qu'ils proposent une solution équivalente. La charge de la preuve de cette équivalence leur incombe et ils sont tenus d'introduire avec leur offre suffisamment d'éléments pour justifier le fait que les fournitures ou les services proposés répondent effectivement au niveau d'exigence du label requis.



Informations générales – Objet du marché

L'objet du marché est une description des prestations attendues dans le cadre de l'exécution d'un marché public. Le pouvoir adjudicateur précise qu'il poursuit un ou des objectifs complémentaires à la simple livraison de fournitures ou prestation de services.

- **Marché public d'organisation d'événements durables**
- **Marché public d'organisation d'événements à faible incidence environnementale et intégrant des principes d'économie circulaire**



OBJET ET INTITULE DU MARCHÉ

Exemple d'intitulé du marché dans le cadre d'un marché de catering durable pour l'organisation d'un événement.

Marché de service : Préparation d'un catering s'inscrivant dans une démarche d'alimentation saine et durable pour un événement au sein des locaux de la commune XXX.

Proposition d'adaptation du cahier des charges

Objet du marché public

(Nom du pouvoir adjudicateur) accorde une grande importance à la protection de l'environnement et au respect des aspects sociaux et éthiques. C'est pourquoi le présent marché public prend en compte des critères responsables. Ce marché a pour objet l'organisation d'un événement (incluant tous les services et fournitures suivants : location de salle, location de matériel et équipements, service de restauration [sandwiches, buffet chaud/froid, repas servi à table, walking diner, ...] *(biffer les mentions inutiles)*, ... *(à compléter selon les besoins du pouvoir adjudicateur)* qui prend en compte et respecte des critères responsables sur les thèmes environnementaux, sociaux et éthiques.

[Les codes CPV pour l'organisation de l'événement sont : (liste à compléter selon le Pouvoir Adjudicateur)]

Les codes CPV (Common Procurement Vocabulary) permettent de standardiser les références utilisées pour décrire l'objet d'un marché.

Le meilleur pour la recherche dynamique c'est de naviguer dans la liste déroulante de codes CPV de l'outil de recherche du [BDA](#) via la plateforme fédérale [e-Procurement \(www.publicprocurement.be/bda\)](#).

Principaux codes CPV pour l'organisation d'événements : 79950000-8 Services d'organisation d'expositions, de foires et de congrès. 79951000-5 Services d'organisation de séminaires 79952000-2. Services d'organisation d'événements 79952100-3 Services d'organisation d'événements culturels 79953000-9 Services d'organisation de festivals 79954000-6 Services d'organisation de fêtes 79956000-0 Services d'organisation de foires et d'expositions 79957000-7 Services d'organisation de ventes aux enchères



On rappellera qu'il n'est pas obligatoire de prévoir des critères de sélection qualitative pour les marchés publics passés en procédure négociée sans publication préalable et les marchés de faible montant.

C'est d'autant moins le cas, concernant les critères de sélection fondés sur des considérations environnementales, si seuls des opérateurs travaillant de manière durable ont été invités à remettre une offre.



Capacité du soumissionnaire

Le pouvoir adjudicateur souhaite inscrire le présent marché dans une optique de développement durable. Pour cette raison il entend privilégier les soumissionnaires sensibilisés à la bonne gestion environnementale en attribuant :

- x points aux soumissionnaires ayant réalisé un diagnostic de leur système de gestion de l'environnement auprès de la Cellule environnement de l'Union wallonne des entreprises ou équivalent ;
- xx points aux soumissionnaires certifiés EMAS, ISO 14001 ou équivalent

Document à fournir :

Le soumissionnaire joint à son offre la preuve de diagnostic environnemental effectué par la Cellule environnement de l'Union Wallonnes des entreprises, ou le certificat en management de l'environnement ou la preuve de la réunion de toutes les conditions nécessaires à l'obtention d'un tel diagnostic ou d'une telle certification.



Expérience du soumissionnaire

Afin de démontrer sa capacité technique et professionnelle pour exécuter le présent marché responsable, le soumissionnaire doit joindre à son offre au moins X (à déterminer) références de services similaires exécutés/fournitures similaires livrées datant de moins de trois ans avant la date limite de remise de son offre. Chaque référence est relative à la livraison de services/fournitures similaires à l'objet du marché/du lot pour lequel la référence est utilisée, c'est-à-dire (à compléter), d'un montant minimal de (à compléter en fonction du montant du marché/lot concerné).

Chaque référence/Au minimum X références (à déterminer) doit/doivent intégrer au moins les aspects durables suivants :

(à compléter – similaires à ceux requis dans le cadre du présent marché, par exemple l'achat de repas comprenant des produits de saison, des produits issus du commerce équitable, ou la mise à disposition de matériel réutilisable)

Documents à fournir :

Pour chaque référence, le formulaire fourni en Annexe [X] (reprenant le montant, la date, le destinataire public ou privé), doit être complété. Les éléments ou informations produits doivent démontrer la similarité des prestations/fournitures référencées.

Annexe [X] : formulaire administratif « Références client » : pour x (à compléter) destinataires publics ou privés, compléter ce qui suit et joindre une attestation de bonne exécution :

- Nom et adresse (destinataire public ou privé)
- Services/Fournitures faisant l'objet de la mission
- Montant HTVA de la mission
- Date de début et de fin de la mission.



Motifs d'exclusion facultative

L'article 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics est applicable. Conformément à l'article 69, §1^{er}, 1° de cette loi, le non-respect de la législation environnementale et sociale ou de la législation du travail, peut amener le pouvoir adjudicateur à exclure le soumissionnaire concerné par ce motif d'exclusion facultative.

Chaque soumissionnaire renseigne directement dans son offre s'il est concerné par un tel motif d'exclusion et, le cas échéant, les mesures correctrices prises à cet égard, telles que visées à l'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics.



Considérations sociales

Le présent marché est réservé à des entreprises d'économie sociale ou à des ateliers protégés en application à l'article 15 de la loi du 17 juin 2016.

Document à fournir :

L'entreprise fait la preuve qu'elle est dans les conditions de l'article 15 de la loi du 17 juin 2016.

La loi du 17 juin 2016, késako?

- L'accès à la procédure de passation est réservé à des ateliers dits protégés et à des opérateurs économiques dont l'objectif **est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées** ;
- OU
- L'exécution du marché (ou du ou des lots concernés) est réservée à ceux-ci dans le cadre de programmes d'emplois protégés
- ET
- À condition qu'au moins 30% du personnel de ces ateliers, opérateurs économiques ou programmes soient **des travailleurs handicapés ou défavorisés** ;
- ET
- L'avis de marché ou, en son absence, un autre document du marché, fait mention de la réservation en renvoyant à l'article 15 de la loi du 17 juin 2016.



Accessibilité et mobilité

1) Le [site/espace/local/...] proposé pour la tenue de l'événement est accessible depuis et par le réseau de transport public et distant de maximum x (à compléter) km des arrêts/stations de transport public et des parkings dédiés tels P+R, parking SNCB, parking de délestage, ...).

Si cette distance ne peut être respectée, le soumissionnaire :

- met en place des solutions de transport partagé vers et depuis le site : il établit un contrat avec (à choisir par le pouvoir adjudicateur en fonction de la situation ; exemples qui peuvent être complétés par le pouvoir adjudicateur):

- * une société de transport par bus (TEC ou opérateur privé),
- * une société de taxis,
- * une société de transport par vélo-cab,
- * une société de transport par traction animale (calèche),

Documents à fournir :

Le soumissionnaire joint à son offre un plan de mobilité vers et depuis le site de l'événement (précisant l'adresse du site de l'événement, les sens de circulation, les routes barrées ou déviées, les stations/arrêts de transport public, les parkings, les distances et temps de parcours par rapport à ceux-ci et la signalisation installée vers et depuis le site de l'événement) ;

Exemple : <https://goturtle.fr/nos-services-evenementiel>



Accessibilité à tous

L'événement dispose de tous les aménagements nécessaires afin de le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite et à toute personne présentant un handicap.

Document à fournir :

Le soumissionnaire joint à son offre la description des aménagements prévus concrètement lors de l'événement pour les personnes à mobilité réduite et les personnes présentant un handicap, au minimum : (à compléter),

Cette exigence est réputée remplie si le soumissionnaire est certifié Acess-i ou équivalent.



Si vous devez faire l'acquisition de mobiliers : mobiliers de réemploi

Au moins x % (à définir par le pouvoir adjudicateur) de l'ensemble du mobilier qui sera utilisé lors de l'événement (construit à partir de bois, de matières plastiques, *de matières textiles*), repris dans l'inventaire du cahier des charges, doit provenir de filières de réemploi/réutilisation ou reconditionnement.

Document à fournir :

Le soumissionnaire joint à son offre, pour chaque meuble repris dans l'inventaire du cahier des charges, une preuve d'achat avec le nom de l'endroit où le meuble a été acheté spécifiant la/les filière(s) de réemploi/réutilisation ou reconditionnement suivie(s), le(s) fournisseur(s). Le soumissionnaire veille à prouver l'atteinte du seuil de x % de mobilier réutilisé ou reconditionné.



Exemple d'une entreprise pour les structures d'événements

Arche d'entrée unique.



Structure en aluminium recyclé et réutilisable & Made In Belgium (Konligo)



Matériel de promotion

Tous les matériels de promotion, communication, information, sur supports physiques utilisés lors de l'événement (conçus à partir de papier/carton) repris dans l'inventaire du cahier des charges doivent être certifiés en tout ou en partie par un des labels responsables reconnu officiellement ou équivalent.

Par exemple : Ecolabel européen, Blue Angel, NF Environnement, FSC, PEFC.

Les matériels imprimés doivent également être certifiés par un de ces labels ou équivalent concernant le processus d'impression : par exemple Imprim'vert, Blue Angel, Nordic Swan Ecolabel, certification imprimeurs ISO 12647.

Documents à fournir :

Le soumissionnaire (i) précise pour chacun des matériels repris dans l'inventaire du cahier des charges le(s) label(s) attribué(s) et (ii) joint à son offre la preuve du/des label(s) ou tout autre moyen de preuve approprié établissant qu'il est satisfait aux exigences concernant le/les label(s) visé(s) ci-dessus.



Goodies

- **Les goodies ou petits cadeaux non écologiques sont interdits** : produits en plastique jetable ; produits contenant des piles/batteries jetables pour lesquels il existe des alternatives, produits en papier non recyclé, produits avec un emballage inutile.
- Les polos, t-shirts, sacs de courses, etc. (tous les produits textiles) doivent présenter le label EU Ecolabel, Fair for Life ou Fair Wear Foundation, GOTS ou équivalent.
- Les produits alimentaires doivent être dotés du label bio et/ou Fairtrade et/ou être des produits frais et de saison et/ou artisanaux, ou équivalent.
- Les produits conçus à partir de bois (clés USB, crayons en bois, papiers) doivent présenter le label FSC/PEFC ou équivalent.
- Les articles imprimés de papeterie/d'écriture doivent présenter au moins l'un des labels suivants : Blauer Engel, Eco-label UE, Nordic Swan ou équivalent.

Documents à fournir :

Le soumissionnaire (i) précise pour chacun des goodies proposés le(s) label(s) attribué(s) et (ii) joint à son offre la preuve du/des label(s) ou tout autre moyen de preuve approprié établissant qu'il est satisfait aux exigences concernant le/les label(s) et critères visés ci-dessus.



Produits Bio

Produits bio

Pour chaque commande, l'adjudicataire devra utiliser des produits issus de l'agriculture biologique (règlement CE 834/2007) dans la confection des repas [petits-déjeuners, sandwichs, assiettes froides, potages, desserts] et collations. Au moins X % (à définir par le pouvoir adjudicateur en fonction de sa prospection ou de son niveau d'exigence) des produits ainsi proposés devront être issus de cette agriculture (le pourcentage est calculé comme suit : nombre de types de produits disposant d'un label biologique ou équivalent/nombre total de types de produits utilisés).

Le soumissionnaire veillera également à la qualité et à la variété des denrées proposées.

Documents à fournir :

Le soumissionnaire joint à son offre (i) une liste de l'ensemble des types de produits d'alimentation qui seront proposés lors de l'événement (ingrédients, assortiments petits-déjeuners, sandwichs, assiettes froides, potages, collations et desserts) en précisant chaque type de produit disposant d'un label biologique (nature et dénomination) et (ii) la preuve du/des label(s) ou tout autre moyen de preuve approprié établissant qu'il est satisfait aux exigences concernant le/les label(s). Le soumissionnaire prouve l'atteinte du seuil des X % demandés.

Exemple : 20 produits utilisés, dont 10 ont le label bio, soit 50 %



Produits Bio

Sucre

Le sucre utilisé dans le cadre de l'exécution du marché doit disposer du label d'agriculture biologique européen ou du label Biogarantie ou équivalent. Il doit également être certifié Fairtrade / Max Havelaar ou équivalent s'il est produit hors Europe.

Document à fournir :

Le soumissionnaire joint à son offre la preuve du/des label(s) ou tout autre moyen de preuve approprié établissant qu'il est satisfait aux exigences concernant le/les label(s) visés ci-dessus.



Produits de saison

Produits frais et/ou de saison

Les produits alimentaires de saison et/ou frais sont mis en évidence (en couleur, en gras, etc.) dans la liste de commande. Un pourcentage obligatoire de X % (à définir par le pouvoir adjudicateur en fonction de sa prospection ou de son niveau d'exigence) de produits alimentaires de saison doit être précisé. Le calcul du pourcentage se fait sur la base des types de produits indiqués sur la liste de commande. Tous les types de produits de saison et/ou frais de la liste de commande sont comptés et divisés par le nombre total de types de produits sur la liste de commande.

Documents à fournir :

Le soumissionnaire joint à son offre i) une liste de l'ensemble des types de produits alimentaires qui seront proposés lors de l'événement en précisant chaque type de produit frais / de saison (nature, dénomination, provenance) et ii) tout élément de preuve attestant que les produits concernés sont frais (provenance et filière suivie) / de saison (respect du calendrier saisonnier des fruits et légumes au moment de la tenue de l'événement). Le soumissionnaire prouve l'atteinte du seuil des X (à définir) % demandés.



Produits / plats végétariens

Produits végétariens / vegan

Au moins x (à définir) alternatives végétarienne et x alternatives véganes au plat sont proposées.

Document à fournir :

Le soumissionnaire joint à son offre une description des alternatives végétariennes et/ou véganes proposées en détaillant la composition du plat.



Boissons

Boissons bio

Les boissons non alcoolisées et alcoolisées doivent disposer du label d'agriculture biologique européen ou du label Biogarantie ou équivalent.

Documents à fournir :

Le soumissionnaire i) précise pour chacune des boissons reprises dans l'inventaire du cahier des charges le(s) label(s) attribué(s) et i) joint à son offre la preuve du/des label(s) ou tout autre moyen de preuve approprié établissant qu'il est satisfait aux exigences concernant le/les label(s) visé(s) ci-dessus.

Café et cacao

Le café et le cacao disposeront d'une double labélisation : à la fois le label d'agriculture biologique européen et le label Fairtrade/Max Havelaar (qui est le plus exigeant) ou équivalent.

Document à fournir :

Le soumissionnaire joint à son offre la preuve des labels ou tout autre moyen de preuve approprié établissant qu'il est satisfait aux exigences concernant les labels visés ci-dessus.



Boissons

Lait

Le lait doit être certifié par le label BioMilk (<https://biomilk.be>) ou le label Biogarantie ou équivalent.

Document à fournir :

Le soumissionnaire joint à son offre la preuve du/des label(s) ou tout autre moyen de preuve approprié établissant qu'il est satisfait aux exigences concernant le/les label(s) visé(s) ci-dessus (il est de plus impératif que la marque soit répertoriée parmi les partenaires du label Biomilk, vérifiable sur le site web <https://biomilk.be/fr/partenaires> , pour que la certification soit considérée comme valide).



Emballages

Recyclabilité

Les emballages utilisés dans le cadre du présent marché doivent être recyclables et donc détenir le ruban de Moebius ou être certifiés par la norme ISO 18604 ou équivalent afin de garantir la recyclabilité de l'emballage. Le soumissionnaire s'engage à ne fournir que des emballages produits dans un mono-matériau afin de favoriser la recyclabilité en facilitant le processus de tri et de recyclage des matériaux à la fin de leur cycle de vie.

Document à joindre à l'offre :

Le soumissionnaire fournit une attestation de conformité à la norme ISO 18604 ou le ruban de Moebius pour tous les emballages ou tout autre moyen de preuve approprié établissant qu'il est satisfait aux exigences de la norme.



Emballages

Emballages en carton issus de forêts gérées durablement

Tous les emballages en carton utilisés dans le cadre du présent marché doivent obligatoirement disposer du label de certification FSC (Forest Stewardship Council) ou PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification), ou équivalent. Ces labels garantissent une gestion durable des forêts utilisées dans la fabrication du carton, en s'assurant que les pratiques de gestion forestière respectent les normes environnementales et sociales ou que le carton provient de matières recyclées.

Si des emballages en carton sont utilisés pour l'exécution du présent marché, le soumissionnaire ne fournira que des emballages produits dans un mono-matériau de carton. Aucune fine couche de plastique ou autre matériau non recyclable ne pourra être utilisé dans la conception des emballages. Cette mesure vise à favoriser la recyclabilité des emballages en facilitant le processus de tri et de recyclage des matériaux à la fin de leur cycle de vie.

Document à joindre à l'offre :

Le soumissionnaire fournit une attestation de conformité aux labels FSC ou PEFC pour les emballages concernés ou tout autre moyen de preuve approprié établissant qu'il est satisfait aux exigences concernant les labels.



CONDITIONS D'EXÉCUTION

Considérations éthiques

Le présent marché a également pour objet l'intégration de clauses responsables, via notamment la promotion des droits fondamentaux des travailleurs à travers le monde. Ceci vise au respect des normes et conventions internationales fondamentales de l'OIT sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

L'adjudicataire s'engage à se conformer aux clauses spécifiques reprises ci-après pour tous les produits faisant l'objet du marché. Les produits doivent être issus du commerce équitable.

Documents à fournir :

Sans préjudice d'autres formes de preuve équivalentes qui démontrent que le soumissionnaire lui-même, ses fournisseurs et leurs sous-traitants respectent les clauses mentionnées, cette garantie de conformité peut consister en :

- la preuve que les produits le café, thé et cacao disposent des labels 'Fair Trade' ou 'UTZ' ou équivalent.
- la preuve que les produits alimentaires disposent des labels 'Prix juste', 'Qualité différenciée' ou équivalent
- la preuve que les produits textiles disposent des labels 'Fair for life' ou 'Fair wear foundation' ou équivalent.



CONDITIONS D'EXÉCUTION

Restauration - Matériel et accessoires

Toute la nourriture et les boissons sont livrées et servies à l'aide d'accessoires de restauration (contenants et plats, vaisselle, couverts, verres, nappes) lavables et réutilisables.

L'utilisation d'emballages jetables est strictement interdite, et l'adjudicataire ne pourra y avoir recours que dans des cas exceptionnels et moyennant l'accord explicite préalable de l'adjudicateur.

Documents à fournir :

Le soumissionnaire devra présenter une liste des accessoires de restauration prévus avec la mention 'lavable et réutilisable'.



CONDITIONS D'EXÉCUTION

Boissons

L'eau potable servie lors de l'événement sera de l'eau de distribution, éventuellement filtrée.



CONDITIONS D'EXÉCUTION

Réduction du gaspillage et des déchets alimentaires

Afin d'estimer au mieux les quantités de nourriture nécessaires, l'adjudicataire met en place un système d'inscription obligatoire pour les repas permettant aux participants d'indiquer s'ils ont des demandes particulières (allergies, plats végétariens/vegans, etc.).

L'adjudicataire prévoit un nombre de repas supplémentaires dépassant au maximum X à Y % (% à choisir par le pouvoir adjudicateur) du nombre de participants ayant réservé un repas.

Si tous les produits alimentaires ne sont pas servis directement (en cas de buffet par exemple) : une partie des aliments et boissons est laissée dans des contenants et équipements dédiés (frigos, ...), afin de garantir un état de conservation optimal, et le service se fait au fur et à mesure des besoins des participants. Les produits alimentaires excédentaires sont proposés 'à emporter'.

Si possible, l'adjudicataire conclut avec une banque alimentaire un contrat de récupération et de valorisation des surplus alimentaires.

Documents à fournir :

- Pour les quantités prévues : la preuve qu'un système d'inscription obligatoire est fournie à l'avance.
- Pour le nombre de repas, la preuve que seul x% de repas supplémentaires par rapport au nombre final de participant ayant réservé un repas est prévu à l'avance.

Les soumissionnaires qui démontrent avoir prévu un mécanisme de récupération des surplus en collaboration avec une banque alimentaire obtiennent x points supplémentaires). Dans un tel cas, il faut qu'ils prouvent l'existence d'un accord avec la banque alimentaire.



CONDITIONS D'EXÉCUTION

Emballages

Prévention des emballages

L'adjudicataire doit minimiser les emballages pour les fournitures faisant l'objet de ce cahier des charges, de manière à n'utiliser que les emballages strictement nécessaires pour garantir la qualité de la fourniture.

Les emballages strictement nécessaires sont ceux requis pour garantir la sécurité du produit, son intégrité physique et sa qualité pendant toutes les phases du transport et du stockage. Ces emballages sont essentiels pour protéger le produit contre les dommages, la contamination ou d'autres altérations potentielles.

Document à joindre à l'offre :

Le soumissionnaire devra joindre à son offre un document dans lequel il décrit la manière dont il procédera pour minimiser et réduire les emballages tout au long l'exécution du marché, au minimum conformément à l'objectif énoncé ci-dessus.

Et/ou

Reprise des emballages

L'adjudicataire est responsable de la mise en œuvre à ses frais de la collecte (lors de la livraison et le déchargement ; notamment si les livraisons nécessitent le transport par palettes, ces dernières seront récupérées par l'adjudicataire en vue de leur réutilisation ou de leur recyclage), du tri et de l'acheminement des emballages réutilisables ou recyclables. 100 % des emballages réutilisables ou recyclables doivent être envoyés vers des entreprises/installations de réutilisation ou de recyclage appropriées.

Document à fournir en fin de mission :

L'adjudicataire envoie au pouvoir adjudicateur une copie des bordereaux de collecte de tous les emballages (document comprenant le type d'emballage, le poids collecté, l'entreprise/installation de destination, le traitement effectué à destination).



Accessibilité numérique

Les contenus informatisés audio-visuels proposés lors de l'événement doivent être adaptés aux personnes en situation de handicap visuel ou auditif.

Document à fournir :

Le soumissionnaire joint à son offre tout document décrivant quels standards (norme WCAG 2.1, norme européenne 301 549 V 2.1.2, PDF/UA ou équivalent) sont suivis et quelles méthodes, technologies, outils sont mis en place afin d'adapter les contenus.



Merci pour votre attention !

Des questions ?

HelpDesk Achats Publics Responsables:
marchespublics.responsables@spw.wallonie.be
aca@icedd.be



ICEDD

**Institut de Conseil et d'Etudes
en Développement Durable**

4 Boulevard Frère Orban
B-5000 Namur
Tél : +32 81 250 480

www.icedd.be
icedd@icedd.be



Déchets et ressources naturelles



Climat et transition énergétique



Mobilité et territoire

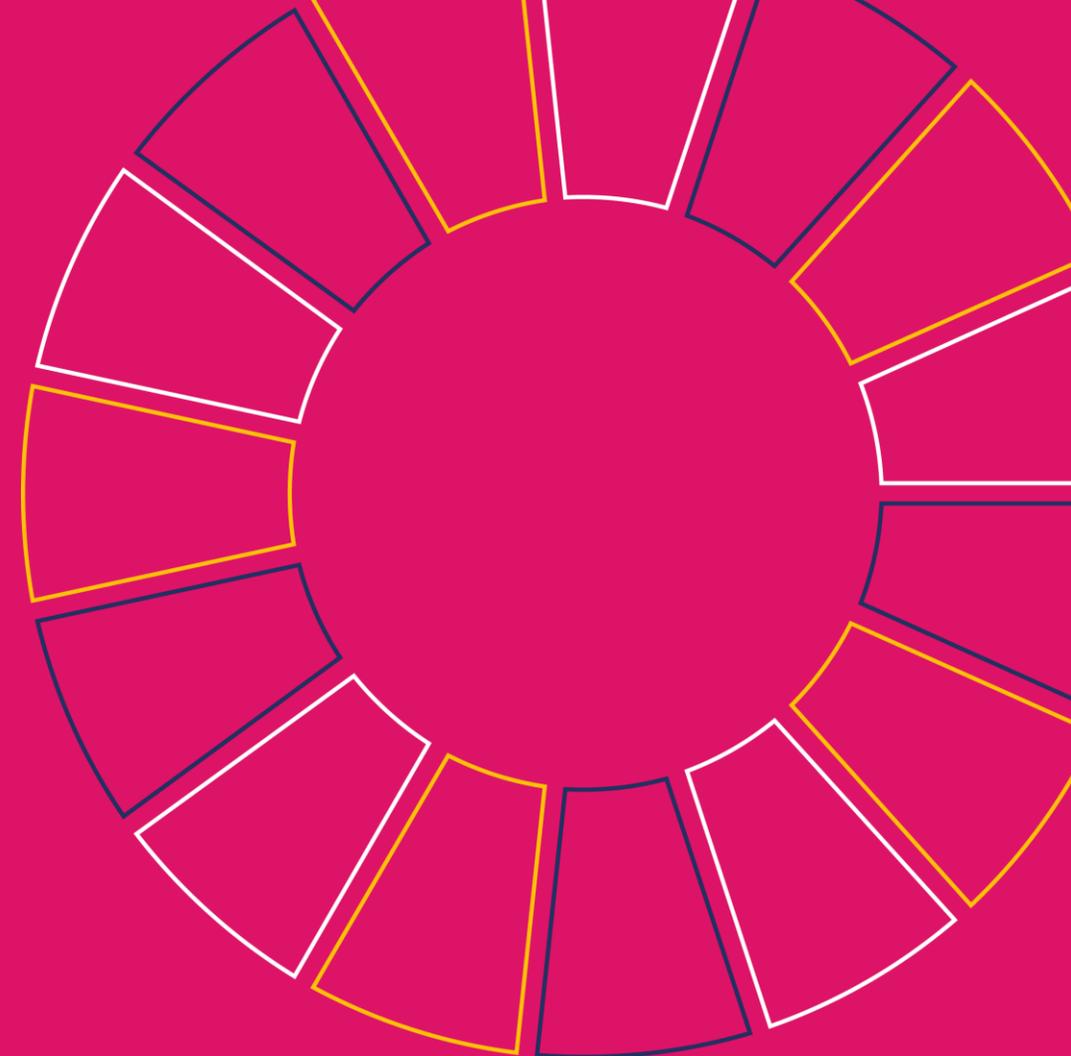


Bâtiment et industrie durables



Outils existants en matière de marché public d'organisation d'événements durables

Valentine Meunier (SPW)



RENDEZ-VOUS
DES ACTEURS DE LA COMMANDE
PUBLIQUE RESPONSABLE

Je m'inscris

POUVOIRS ADJUDICATEURS



Vous êtes sur la partie du portail dédiée aux **POUVOIRS ADJUDICATEURS**.

Rendez-vous sur la partie **ENTREPRISES** si vous souhaitez savoir comment participer à des marchés

- Dictionnaire
- FAQ
- Outils digitaux
- Fiches thématiques
- Achats publics responsables
- Réseaux et formations
- Modèles de documents
- Réglementation

Vos outils

Achats publics responsables

- **Clauses sociales**
- **Clauses environnementales**
- **Clauses administratives DNSH**
- **Outils transversaux**

Outils spécifiques à votre disposition

- **Catering**

- ✓ Clauses types sur [l'alimentation biologique](#)
- ✓ Clauses type sur les [produits alimentaires issus du commerce équitable](#)
- ✓ Clauses types sur des [fruits et légumes de saison](#)
- ✓ Clauses types sur des [boissons biologiques](#)
- ✓ Clauses types pour des [boissons issues du commerce équitable](#)

- **Goodies**

- ✓ Fiche pour le textile : [2017 fiche textile et vêtements FR doc | Achat durable \(guidedesachatsdurables.be\)](#)
- ✓ Fiche pour les instruments d'écriture (stylo) : [FI Instrumentsdécriture_FR_word | Achat durable \(guidedesachatsdurables.be\)](#)

- **Matériel informatique**

- ✓ Fiche thématique sur le matériel informatique : [V2 de Fiche APR thématique 1 - Equipements informatiques \(wallonie.be\)](#)

- **Emballages et déchets**

- ✓ Clauses types sur le [zéro déchet](#)
- ✓ Guide sur les emballages : [Guide APR impact environnemental emballages.pdf \(wallonie.be\)](#)

- ...

Outils généraux à votre disposition

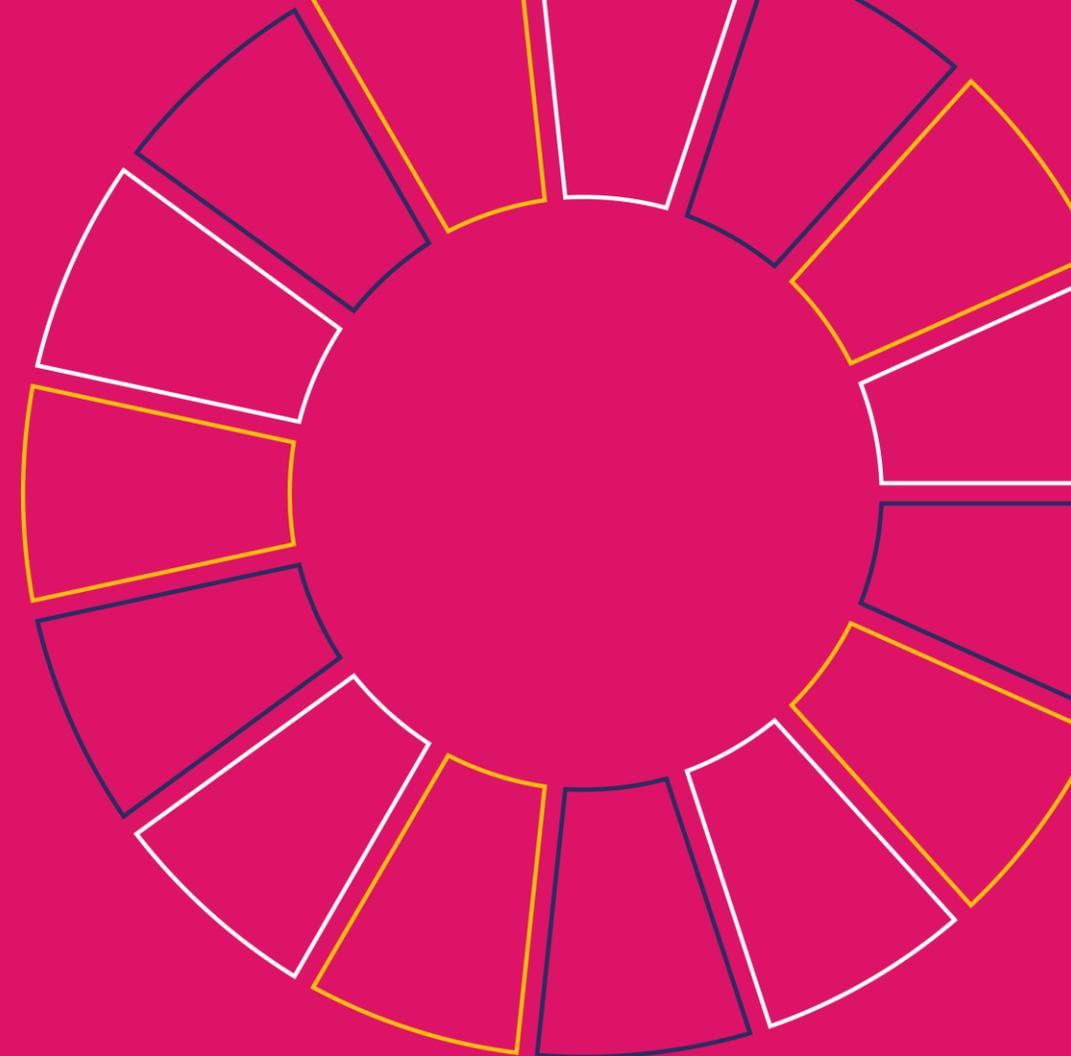
- Sur le [portail des marchés publics](#), une série d'outils sont disponibles pour améliorer l'impact environnemental, social et éthique d'un marché public.
- Le [Helpdesk Achats Publics Responsables](#) peut aussi vous aider à inclure des clauses durables dans vos marchés publics.
- Une fiche thématique sur [La prospection – Mai 2022 \(wallonie.be\)](#)





Bonne pratique – Evénements responsables

Martine Vandervennet - IFDD



Événements responsables Quelques bonnes pratiques

Martine Vandervennet - IFDD



1. A quoi penser ?

2. En pratique ?

- Les marchés publics
- L'outil Evénements durables de l'IFDD

A quoi penser ?

Tous les impacts ne se valent pas !

Agir là où les impacts sont les plus importants.

Exemples en matière environnementale : la mobilité, la consommation d'énergie, les déchets, l'alimentation

A quoi penser ?

Lieu : accessibilité en transports en commun, en mobilité douce, aux personnes avec handicap ; gestion environnementale

Catering : végétarien, allergies, saison, déchets, gaspillage

Pas de goodies

Réutilisation (lanières, bannières, décoration, etc.)

Sobriété numérique

A quoi penser ?

Diversité : orateurs, panélistes, communication

Insertion socio-professionnelle, économie sociale

Prix préférentiels si événement payant

Invitation à faire part de besoins en raison d'un handicap

A quoi penser ?

Ne pas oublier d'expliquer vos choix

aux soumissionnaires

aux intervenants

au public

En pratique : les marchés publics

Dans la description des services demandés

Description point par point de ce que nous souhaitons

Dans les critères d'attribution

10 % pour la durabilité : peuvent faire une différence

Dans quelle mesure les aspects du développement durable ont été pris en compte dans l'organisation de l'événement ?

En pratique : l'outil Événements durables

Guide et outil d'évaluation de l'organisation d'un événement durable (ou responsable)

Couvre les 3 dimensions du développement durable

Evaluation « molle » : pas besoin de données chiffrées

Questionnaire adaptatif (en fonction des réponses), interruption possible, résultats immédiats

En pratique : l'outil Evénements durables

5 thèmes :

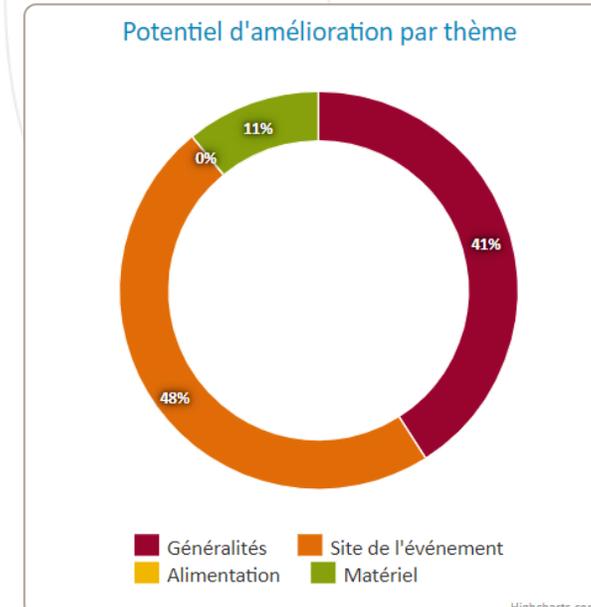
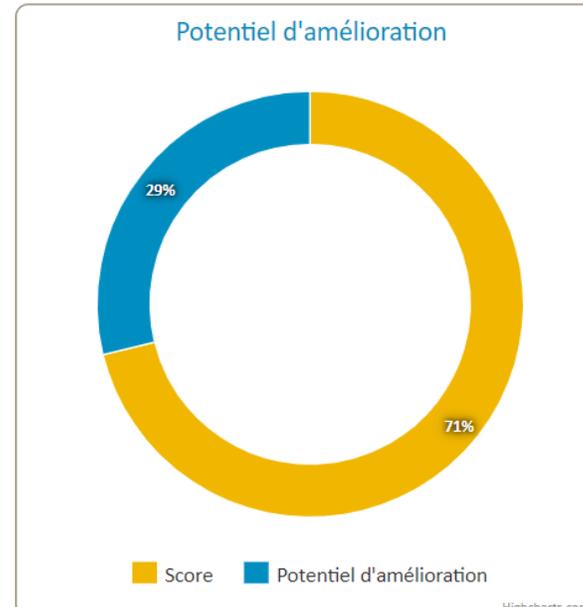
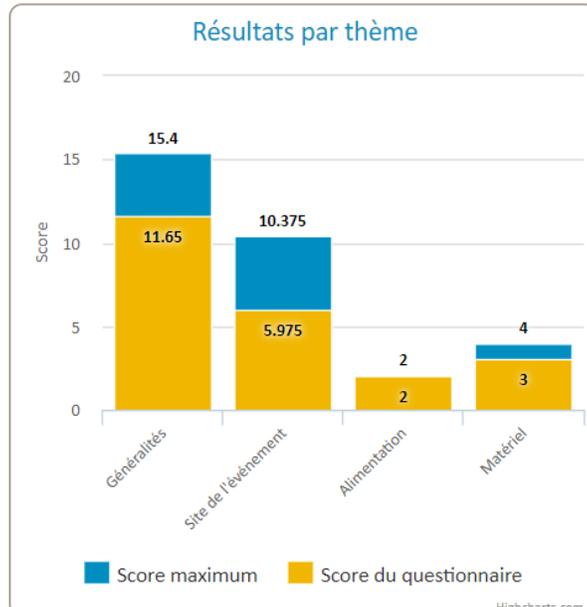
- * Généralités
- * Site
- * Alimentation
- * Hébergement
- * Matériel

En pratique : l'outil Evénements durables

Vous avez obtenu un score de 72%!



Bravo ! Votre événement peut être considéré comme responsable. N'hésitez pas à communiquer sur vos efforts et votre engagement. Et faites encore mieux lors du prochain événement que vous organiserez...



Merci pour votre attention

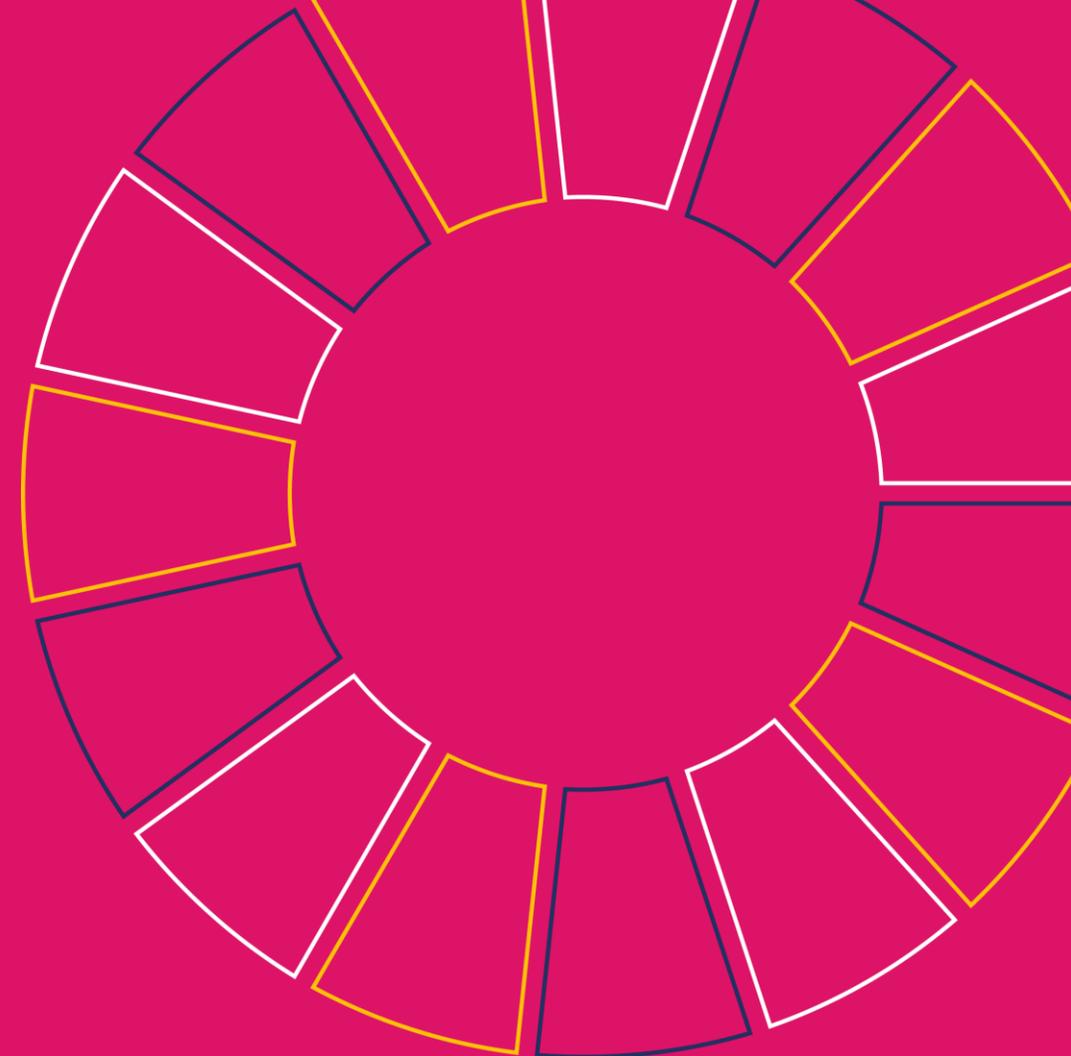
Lien vers l'outil : <https://evenementdurable.belgium.be/fr>

Contact : martine.vandervennet@ifdd.fed.be



Bonne pratique – Evénements responsables

Lili Brodbeck – EventChange (*Asbl Pastoo*)





EVENTCHANGE

Agir ensemble pour accélérer la transition du secteur culturel et événementiel





EventChange

Agir ensemble pour accélérer la
transition durable du secteur
culturel et événementiel

Forum de la Culture Durable
25 Novembre 2024
9h - 17h30
Théâtre de Liège

Forum de la Culture Durable : les inscriptions sont ouvertes !

DES NOUVEAUX RÉCITS POUR UN FUTUR DÉSIRABLE

UN ÉVÈNEMENT THE GOOD WAVE ET EVENTCHANGE
À L'ATTENTION DES JEUNES ARTISTES ENGAGÉS

Un moment d'échanges sur le futur des pratiques artistiques

Découvrez notre annuaire des fournisseurs durables

Rapport

Culture et durabilité
Les enjeux des éco-conditions sur le territoire européen

Mardi 23 avril 2024

Rétrouvez le rapport de notre événement sur les enjeux européens des éco-conditions dans les politiques culturelles

[NOS OBJECTIFS](#)[NOS OBJECTIFS](#)[NOS OBJECTIFS](#)[NOS OBJECTIFS](#)

Outiller & Informer

Accompagner & Former

Fédérer & Mutualiser

EVENTCHANGE APPUIE SON ACTION SUR QUATRE AXES :

1 PARTAGER LES SOLUTIONS

De nombreuses mesures durables voient le jour dans le secteur culturel et méritent d'être mieux communiquées et diffusées.

2 ACCOMPAGNER LE SECTEUR

Les acteurs de l'événementiel ont besoin de ressources et d'outils pour aller toujours plus loin dans leur démarche durable.

3 (SE) FÉDÉRER

Se fédérer c'est réfléchir ensemble, réunir les acteurs de l'événementiel, communiquer sur les freins et les besoins, mutualiser les solutions.

4 POURSUIVRE L'INNOVATION

S'appuyer sur des experts et poursuivre le travail de fond afin d'imaginer de nouvelles innovations durables, les tester et les mettre en pratique sur événement.

EVENTCHANGE ACCOMPAGNE ET PARTAGE LES SOLUTIONS SUIVANTES :



social



environnemental



économique

OUTILLER / INFORMER

- Fiches pratiques et ressources en ligne
- Base de données des fournisseurs durables
- Blog : actualité durable du secteur

ACCOMPAGNER / FORMER

- Formations sectorielles
- Workshops thématiques
- Accompagnement personnalisé (audit, plan d'action durable, suivi et conseils, feuille de route)

FÉDÉRER / MUTUALISER

- partager et mutualiser les connaissances, les solutions et bonnes pratiques
- fédérer le secteur sur les enjeux de durabilité via Le Forum de la Culture Durable



Qu'est-ce qu'un événement éco-responsable ?

- le moins d'impacts négatifs possibles sur l'environnement
- des retombées positives sur la plan social et économique
- une démarche d'amélioration continue, à chaque étape
- une pédagogie par l'action et une sensibilisation positive des parties prenantes

Un impact variable selon :

- le type
- le lieu
- la jauge
- la programmation
- les ambitions
- les valeurs de l'événement
- etc.

MAIS réfléchir autrement et anticiper tout ce qui peut l'être

du bon usage de l'échelle de Lansink

REPENSER	Refuser	1
	Repenser	2
	Réduire	3
PROLONGER	Réutiliser	4
	Réparer	5
	Reconditionner	6
	Ré-usiner	7
OPTIMISER	Recycler	8
	Produire de l'énergie	9a
DÉTRUIRE	Incinérer	9b
	Mise en décharge	10

LA MOBILITÉ

publics, intervenants, artistes, prestataires, fournisseurs, oeuvres, etc

La mobilité demeure l'impact carbone majeur du secteur événementiel : 60% à 90% (Shift Project)

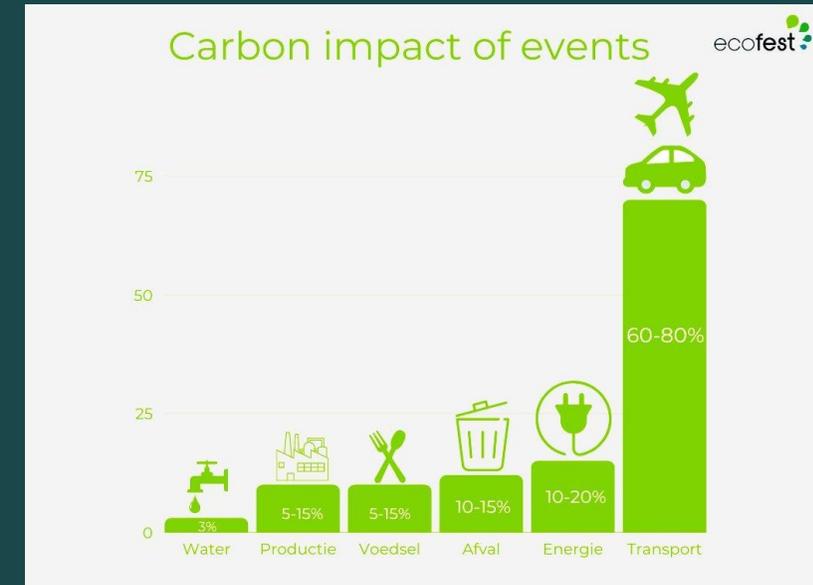
REPENSER LA MOBILITÉ (commence par bien choisir son lieu)

1. Informer/stimuler le personnel, le public, les participants à venir en train, en vélo, en transport en commun via une sensibilisation et une communication ciblée

2. Faciliter la démarche via des propositions concrètes

- stationnement sécurisé pour les vélos
- livraisons plus propres (vélo-cargos, livraisons mutualisées)
- partenariat avec la SNCB (billet de train/ticket entrée)
- conventions avec les parties prenantes sur les modes de transport

3. Analyse et plan de mobilité : un jalon indispensable



INFORMER / INCITER

SE DÉPLACER



BY BIKE

As soon as you arrive, at the exit of the train station and in many points of the city, you can rent a bicycle or an electric scooter.

More info :

Pro Velo Namur
Vélo Libia
Self-service electric scooter

BY TRAIN

There are trains to Namur from any Belgian station. From Brussels, it will take you 1 hour (2 trains per hour). The main festival venue is 15 minutes walking from the station. You can book your international train tickets and national train tickets on :

B-Europe
Belgian Rail

WALKING

Namur is a city on a human scale, you can easily walk through it and go to the festival's venues concentrated in the old city.

→ PLUS D'INFO

- Adapter son site web
- Revoir sa communication
- Informer sur les différents moyens d'accès en mode doux, alternatif, multimodal, etc.
- Incitation financière

LA MONNAIE / DE MUNT

PROGRAMME MAGAZINE TICKETS & ABONNEMENTS VOTRE VISITE LA MONNAIE NOUS SOUTENIR

VÉLO

Villo! (www.villo.be) : De Brouckère (24 Villos), Mort Subite (21 Villos), Bourse (36 Villos)

TRANSPORTS PUBLICS DE BRUXELLES (WWW.STIB.BE)

Métro : 1, 5 (arrêt De Brouckère)
Tram : 3, 4 (arrêt De Brouckère)
Bus : 29, 46, 71, 88, 89 (arrêt De Brouckère) | 38, 52, 63, 65, 66 (arrêt Gare Centrale)
Noctis : No4, No5, No6, No8, No9, N10, N11, N12, N13, N16, N18 (point de départ Gare Centrale)

Public Transport Buddies : Après chaque représentation d'opéra, vous pouvez vous joindre à d'autres spectateurs et spectatrices de la Monnaie pour faire le trajet à pied jusque trois centres névralgiques des transports en commun bruxellois : Bruxelles-Central, De Brouckère (métro) et De Brouckère (tram). Passez avant la représentation ou pendant l'entracte au guichet mobilité dans le hall d'entrée, et dites-nous quel groupe vous souhaitez accompagner. Vous retrouverez ensuite vos buddies au point de rendez-vous indiqué !

1 trajets disponibles

Rouler avec d'autres visiteurs est plus amusant!

Partagez ou réservez votre trajet facilement et en deux minutes.

[À propos de cette initiative](#)

- ✓ Meilleur pour le climat
- ✓ Partage des coûts
- ✓ Beaucoup plus agréable

Proposer un trajet Rejoindre trajet

EN | NL | FR | DE

CENTRE JUNO BEACH

Développement Durable Boutique Nouvelles Accessibilité

Rechercher

Réservez une visite EN

VISITEZ APPRENEZ SOUTENEZ

PROPOSER LE TARIF BAS CARBONE AUX VISITEURS VENUS EN TRAIN, EN BUS OU EN VELO

[FAVORISER LES MOBILITÉS DOUCES ET LES TRANSPORTS EN COMMUN](#) > PROPOSER LE TARIF BAS CARBONE AUX VISITEURS VENUS EN TRAIN, EN BUS OU EN VELO

Participer à un tourisme sans voiture

Nous ne pouvons pas directement agir sur les mobilités utilisées par les visiteurs, mais nous pouvons néanmoins encourager les bonnes pratiques de ces derniers, notamment en initiant **le tarif bas carbone**.

En majorité, les visiteurs qui viennent jusqu'au musée utilisent la voiture. L'objectif de ce tarif bas carbone est d'encourager les visiteurs à utiliser le train plutôt que la voiture.

ACTIONS CONCRÈTES



En transport en commun

Prenez le train **jusqu'à la gare de Marbehan** (Ligne Bruxelles – Arlon) **ou la Gare de Florenville** (Ligne Arlon – Libramont). De là des navettes TEC vous emmènent jusqu'à Chassepierre.

Vous pouvez également emprunter les navettes depuis Marbehan et Florenville sans avoir pris le train.

Le prix du trajet est de 1€.

Les horaires correspondent à l'arrivée et au départ des trains à Marbehan :

Aller : Gare de Marbehan - Gare de Florenville - Chassepierre.

Départ Gare de Marbehan

Vendredi : 19h20

Samedi et Dimanche : 11h20, 12h20, 13h20, 14h20.

Retour : Chassepierre - Gare de Florenville - Gare de Marbehan.

Départ Chassepierre

Samedi et Dimanche : 16h55, 17h55, 18h55, 19h55.

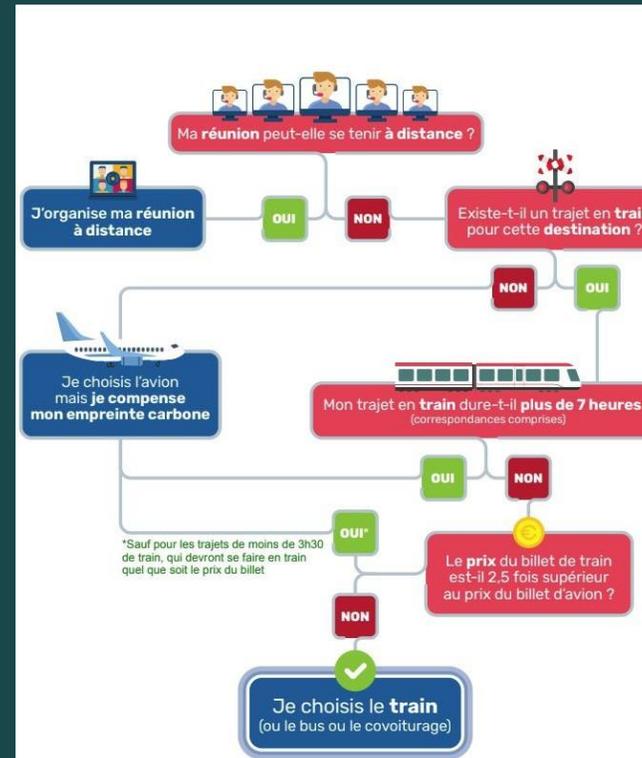
→ [Télécharger les horaires](#)

Les navettes TEC sont adaptées pour les personnes à mobilités réduites, tout comme la gare de

LaSemo à vélo !

ÉVÉNEMENT TOURISME

Se rendre à LaSemo à vélo ? Quelle belle initiative ! Une septantaine de cyclistes ont rejoint la parade festive organisée par le festival LaSemo et Pro Velo pour relier Bruxelles à Enghien.



- Event Train Ticket
- Navettes gratuites depuis la gare
- Départ groupé à vélo
- Parking vélo sécurisé
- Livraisons mutualisées
- Petites livraisons en vélo-cargo
- Faire du transport une expérience partie intégrante de l'événement
- Refus des transports en avion dans les contrats d'artistes, les conventions de prestataires, etc.
- En-dessous de 7h de trajet : imposer le train

ENJEUX ET DIFFICULTÉS

CHASSEPIERRE

FESTIVAL INTERNATIONAL DES ARTS DE LA RUE

ACCUEIL LE FESTIVAL - INFOS PRATIQUES - AUTRES PROJETS - L'ÉQUIPE -

Venir à Chassepierre

Rejoindre le Festival à pied, en vélo, en train ou en voiture...

Le Festival ouvre ses portes dès 10h00.

Les premiers spectacles commencent vers 14h et se terminent aux alentours de minuit.

Trois entrées principales s'offrent à vous : via la Rue Antoine (Entrée Marron), la Rue du Breux (Entrée Mauve - Accessible PMR) ou la Rue de la Semois (Entrée Bleue - Accessible PMR).

Vous pouvez aussi accéder au Festival par la Rue Haute (Entrée Rouge) et le Pont Davihia (Entrée Verte).

La mobilité est le plus énergivore dans l'emprunte carbone d'un festival, Chassepierre ne déroge pas à la règle.

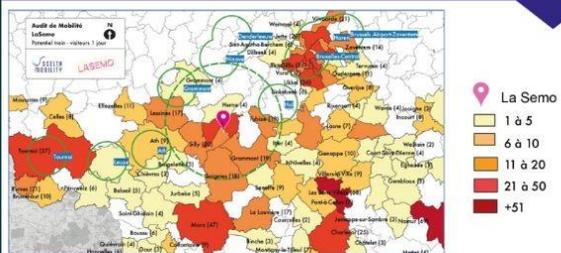


Afin de pouvoir mener des actions d'amélioration concrètes, nous souhaitons mieux connaître vos habitudes pour venir au Festival. Un sondage est présent lors de l'achat de vos préventes. Merci d'avance pour vos réponses !

De même, si vous voulez nous partager des réflexions ou bonnes idées, une boîte à idées « Développement Durable » sera présente au Point Info durant toute la durée du Festival.

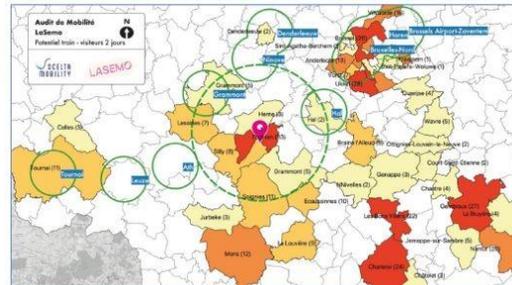
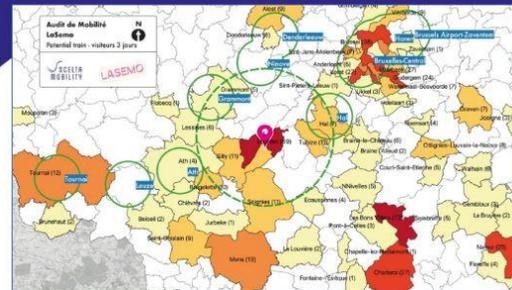
- Connaître son public : sondages et enquêtes
- Adapter sa programmation en fonction des horaires des transports en commun
- Objectifs sur le long terme, amélioration continue à travers analyse mobilité et plan mobilité par des experts

POTENTIEL TRAIN

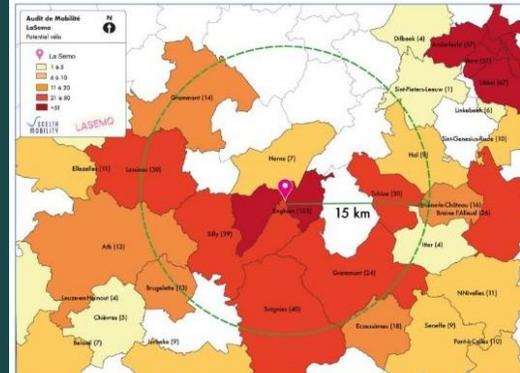


# jours au festival	Visiteurs	< 5 km d'une gare avec connexion directe
1	51% (1352)	30% (412)
2	19% (501)	28% (140)
3	29% (778)	30% (234)

- Le plus grand potentiel pour les visiteurs d'un jour
- 30% des festivaliers à <5km d'une gare avec connexion directe



POTENTIEL VÉLO



12% des visiteurs d'une journée vient de <15 km du festival

⇒ Potentiel velo: 12%

L'ÉNERGIE

- Charte et convention avec le lieu occupé : isolation, énergie verte, etc.
- Profiter de la lumière diurne
- Eclairage LED et basse énergie généralisé
- Timeur pour l'éclairage
- Remorque solaire (cf. festival Maintenant)
- Solar Sounds System
- Si sur site extérieur : réduire au maximum sa consommation pour éviter les générateurs inutiles



Festival L'Amour en vers jusqu'au
coucher du soleil



Festival de Huy, concert à la bougie



Les Mascottes du Kikk Festival

L'ALIMENTATION

EventChange

Asbl Pastoo - Transforma Bxl
Avenue Jules Bordet 13
1140 Evere



CONVENTION DURABLE STAND HORECA POUR UN ÉVÉNEMENT

Cette convention est valable uniquement dans le cadre de XX et ne peut engager l'Exposant et l'Organisateur, au-delà de cette convention.

XX est dénommée ci-après l'Organisateur. Le stand/foodtruck est dénommé ci-après l'Exposant.

Merci de prendre le temps de lire attentivement cette convention.

ARTICLE 1 - GESTION DES DÉCHETS

L'Exposant a l'obligation de respecter la gestion des déchets en vigueur sur tout le site du festival.

Les déchets seront triés : PMC, papiers-cartons, verre, organique, huiles alimentaires, tout-venant (TV).

L'Organisateur dispose sur site les conteneurs suivants :

- Conteneur bleu (PMC) pour emballages plastique, métal et carton à boisson
- Conteneur jaune pour papier carton
- Conteneur vert pour le verre
- Conteneur orange pour les déchets organiques
- Bidons pour les huiles alimentaires
- Conteneur noir pour le tout-venant

L'Organisateur s'engage à mettre à la disposition de l'Exposant 1 à 2 sacs PMC et tout venant, ainsi que des poubelles de vidange qui lui sont réservées. Il est interdit d'installer des poubelles individuelles devant le stand de l'Exposant.

Il est demandé à l'Exposant de respecter les consignes concernant le volume de déchets produits. Dans cette optique, l'Organisateur demande à l'Exposant de :

- Utiliser les gobelets réutilisables cautionnés proposés par l'Organisateur (cf. plus bas)

EventChange

Asbl Pastoo - Transforma Bxl
Avenue Jules Bordet 13
1140 Evere



- Interdire tout produit jetable à usage unique (dosettes individuelles, sauces individuelles, touillettes, gobelets, etc.)
- Interdire la vente de boissons en bouteilles en plastique
- Appliquer la politique de tri sélectif des déchets
- Appliquer une politique de recyclage ou de réutilisation des emballages
- Éviter les déchets encombrants
- Veiller à la propreté aux abords immédiats du stand, sur l'ensemble de l'espace occupé
- Veiller à l'extrême propreté du site
- Ne pas diffuser de tracts et autres feuillets promotionnels

ARTICLE 2 - ALIMENTATION

Produits

Les produits vendus doivent répondre à au moins un des critères de qualité défini comme suit :

- Produits valorisant le circuit court (au maximum un intermédiaire intervient entre le producteur et le consommateur)
- Produits valorisant l'agriculture locale (preuve de collaboration avec des producteurs locaux, c'est-à-dire à moins de ... km du lieu de l'événement)
- Produits valorisant les fruits et légumes de saison (<https://farm.coop/calendrier-fruits-legumes-belges/>)
- Produits issus du commerce équitable (voir la fiche [EventChange](#) sur l'alimentation et les labels)
- Produits issus de l'agriculture biologique (voir la fiche [EventChange](#) sur l'alimentation et les labels)
- Proposer une offre avec au moins 50% des produits provenant de l'agriculture wallonne. L'exposant s'engage à fournir à l'organisateur ses filières d'approvisionnement : le nom du producteur, le lieu de production et le mode de production

Communication sur l'offre alimentaire

La spécificité des produits doit être mentionnée dans le menu affiché au public : bios, de saison ou locaux. Pour les produits locaux, le lieu de provenance et/ou le nom du producteur et/ou de la ferme doit être affiché.

Plat enfant

Afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, il est demandé à l'Exposant de proposer un plat enfant de petite portion et à prix réduit pour les enfants de moins de 13 ans. La mention du plat et son prix doivent être affichés sur le présentoir prévu à cet effet.



Les labels de l'alimentation durable

<https://eventchange.be/fiches/>

L'ALIMENTATION

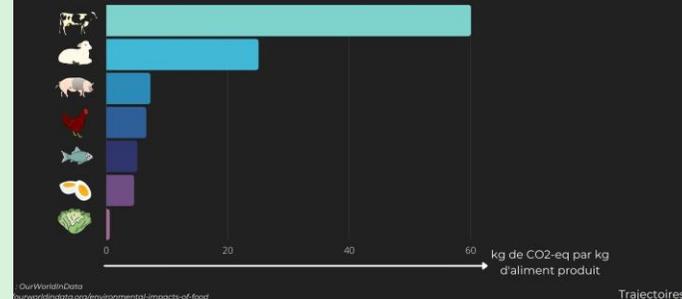
Végétaliser l'alimentation

- foodtrucks végétariens avec calcul de l'empreinte carbone du plat (Paradise City)
- réelle alternative à la viande avec des protéines végétales
- inscrire le nom des plats et non "alternative végé"
- catering végétarien pour le montage et le démontage (Bitume Festival) > réticence des équipes techniques : info et com
- approvisionnement chez des producteurs locaux (Les Tailleurs)

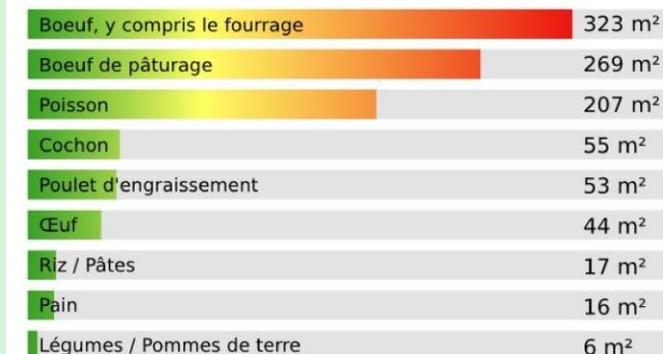


Une tomate produite hors saison génère **4 fois plus de kg CO₂** qu'une tomate produite à la bonne saison (Ademe)

Émissions de gaz à effet de serre associées à la production de 1 kg de nourriture



Surfaces de sol nécessaires pour la production d'un kilo de :

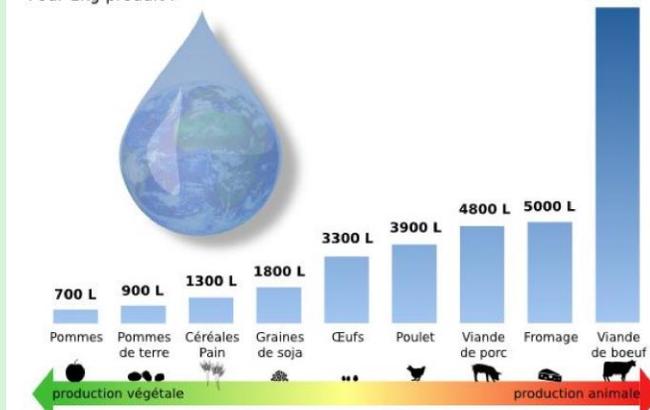


Source : WWF Suisse

Visuel www.L214.com

Besoin en eau des aliments

Pour 1kg produit :



Source : Water Foot Print <http://www.waterfootprint.org/?page=files/productgallery>

Visuel www.L214.com

L'ALIMENTATION

Stopper le gaspillage alimentaire



Le gaspillage alimentaire sur évènement : Quelques chiffres

- Selon nos chiffres, **13%** de la nourriture préparée sur event est jetée
- Chaque soir, on estime que **8000 repas sont jetés** suite à des events
- Empreinte carbone annuelle estimée : **7 500 tonnes de CO2 par an**
- Soit l'équivalent de brûler **3,3 millions de litres d'essence**

Parallèlement, une moyenne de **193.344 personnes** font appel chaque mois à de l'aide alimentaire.



- anticiper / calculer
- utiliser les restes
- proposer des portions enfants
- dons alimentaires

LES DÉCHETS

REFUSER / RÉDUIRE

- Interdiction plastique usage unique
- Gobelets réutilisables
- Vaisselle réutilisable

RÉUTILISER

- Scénographie / emballage
- Communication
- Consommables

RECYCLER

- Quels prestataires >quels déchets ?
- Tri des déchets par fraction
- Implantation des poubelles
- Visuels et sensibilisation

RENDRE À LA TERRE

- Toilettes-sèches
- Organique / compost



CHARTRE D'ENGAGEMENT

Prévention et valorisation des déchets

En tant qu'organisateur, conscient de l'impact de notre événement sur l'environnement, nous nous engageons à renforcer les efforts dans la prévention et la valorisation des déchets.

Dans une telle perspective, nous souhaitons sensibiliser l'ensemble des parties prenantes du festival à prendre connaissance des principes suivants et à les respecter.

Notre démarche est inscrite sur le principe des 5 R

Toute bonne gestion des déchets commence par le refus, la réduction, la réutilisation



1. REFUSER : nos actions

- refus des récipients à usage unique : généralisation des gobelets réutilisables et utilisation de vaisselle réutilisable et/ou compostable
- refus des emballages et suremballages
- refus de l'eau et des softs en bouteilles plastiques : les bouteilles consignées et les fontaines à eau avec gourdes sont privilégiées
- refus des canettes pour la bière : les bouteilles en verre sont privilégiées
- refus de jeter les excédents alimentaires : les restes sont redistribués
- refus de goodies jetables
- refus de produits emballés dans les zones bénévole/staff : le vrac est privilégié

2. RÉDUIRE : nos actions

- réduire les achats au maximum : nous privilégions la réutilisation, la location, le prêt
- réduire le nombre d'impressions et leur taille : affiches, programmes
- réduire la mauvaise qualité du tri sur site par une signalétique claire et adéquate

- réduire la pollution occasionnée par les mégots : des cendriers adaptés sont installés en suffisance

3. RÉUTILISER : nos actions

- réutiliser la signalétique
- réutiliser la scénographie et la déco
- réutiliser le mobilier (desks d'accueil avec charte graphique générique)
- réutiliser les contenants
- réutiliser les t-shirts des années précédentes pour les bénévoles

4. RECYCLER : nos actions

- mise en place d'îlot de tri sur site : PMC, Résiduel, Papier-Cartons pour le public ; Papier-Cartons et Verre pour les bars
- réalisation d'une signalétique de tri adapté pour le public et les différentes zones du festival
- valorisation des déchets grâce à un contrat de collecte adapté au tri des déchets sur site (filères PMC, Papier-Cartons, Verre, etc.)
- sensibilisation et maintien d'un site propre grâce à une éco-team
- tri des déchets inertes (bois, fer) et déchets spéciaux (piles, pots de peintures, etc.) lors du démontage

J'ai pris connaissance de cette charte et ferai de mon mieux pour la respecter. Je m'engage à entrer dans une démarche d'amélioration continue et à mettre en œuvre les actions nécessaires.

Fait à, le

Signature

POUR UNE BONNE GESTION DU TRI DES DÉCHETS

Toute bonne gestion des déchets commence par le refus, la réduction, la réutilisation
sur le principe des 5 R



refuser

réduire

réutiliser

recycler

rendre

Le recyclage des déchets arrive seulement en 4e position !

AVANT L'ÉVÈNEMENT

1. Évaluer les différentes sources de déchets

Refuser, réduire, réutiliser tout ce qui peut l'être.

- Frontline
- Backline
- Backstage

2. Prévoir les bonnes fractions et s'assurer d'avoir un contrat de collecte de ces fractions

- PMC : <https://www.fostplus.be/fr/collecteurs-de-dechets-pmc-entreprises>
- Papier-Carton
- Verre
- Organique
- Tout-Venant

3. Réaliser un plan d'implantation des poubelles

- Renforcer les zones food et bar
- Privilégier la fraction papier-carton pour les bars, les exposants, etc.
- Privilégier l'organique pour l'horeca, le catering, etc.
- Une poubelle ne peut jamais être seule : toujours en flot de tri

4. S'équiper en contenants

- duo/bi-flux
- flots



APRÈS L'ÉVÈNEMENT

1. Évaluer les quantité de déchets par fraction

- si collecteur privé (ex. Vanheede), les données sont fournies directement avec chiffres et graphiques par fraction
- si collecteur communale, la collecte se fait en même temps que le ramassage de la ville et les déchets du festival sont mélangés aux autres déchets, donc essentiel que l'éco-team évalue et chiffre en comptant :
 - le nombre de sacs (PMC, Tout-Venant, Papier-Carton, etc.)
 - le taux de remplissage des conteneurs de vidange 660l ou 1100l (mi-plein, 1/2 plein)

2. Évaluer la qualité du tri et la propreté du site

3. Demander un feedback aux parties prenantes dans le sondage de satisfaction

4. Communiquer les résultats via un post sur les réseaux, les progrès réalisés, les améliorations pour la prochaine édition.

L'ECO TEAM

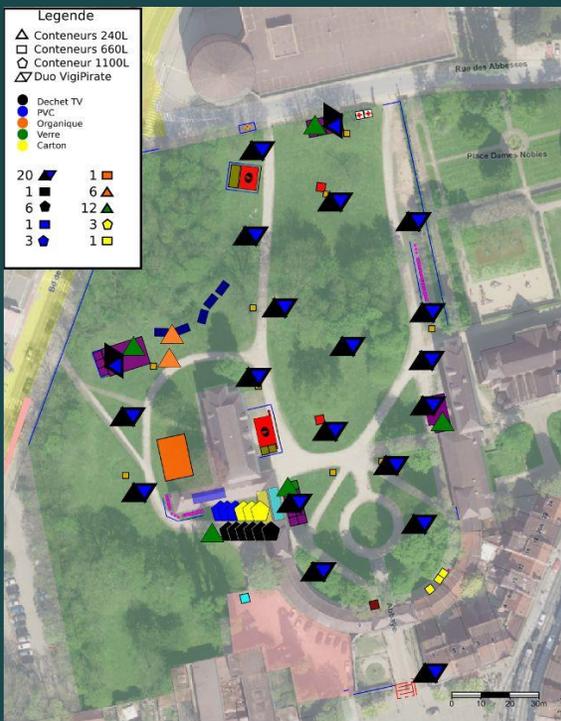
Son rôle

- installer l'ensemble des poubelles
- s'assurer du bon tri des différentes fractions
- sensibiliser les visiteurs et les parties prenantes
- vidanger les sacs pleins dans les zones de vidange
- ramasser les déchets sauvages
- évaluer la quantité et la qualité des déchets récoltés par fraction

Elle doit être **formée** en amont de l'évènement

Elle doit être **équipée** et visible du public : pinces, gants, chasubles

Elle doit être **impliquée** et **valorisée** avant, pendant et après l'évènement (insister sur l'importance de son rôle, la rendre visible, faire des posts de ses actions sur les réseaux, etc.)



Forest Sounds, Brocante, LaSemo, Chassepierre, Kikk, Plaisirs d'Hiver, FIFF

La vaisselle réutilisable

EventChange



LA VAISSELLE RÉEMPLOYABLE SUR FESTIVAL

Feuille de route

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. Après les gobelets réemployables, place à la vaisselle réemployable ! Voici une feuille de route pour la mise en place pratique et logistique d'une telle initiative.

1. Principes de base

Pour de petits événements, la vaisselle en dur est une option, avec un lavage sur place ou participatif. Ce dispositif repose avant tout sur la complicité des publics, accompagnés des bénévoles, et fonctionne en trois étapes successives - trempage, lavage, rinçage - matérialisées par trois bacs remplis d'eau¹.

Bientôt en ligne !

<https://eventchange.be/categorie-fournisseur/gestion-des-dechets/>



COMMUNICATION / SIGNALÉTIQUE

- Réutiliser tout ce qui peut l'être
- Réduction de la quantité des supports
- Papier recyclé et encres végétales
- Boîte de récupération des tours de cous, badges, guides à la visite en fin d'événement
- Zéro goodies
- Refus des flyers
- La signalétique doit être pensée à partir de matériaux durables ou de récupération travaillés, transformés pour leur donner une seconde vie.
- Privilégier des visuels génériques et les supports durables
- Proscrire le forex > support carton ou bois



Au GreenFeel Festival, pas de goodies jetables ! 🚫
Mais par contre, une jolie carte postale à planter qui fleurira chez vous en souvenir... 🌻
Rendez-vous le 17 Septembre 😊



FIFF, Festival Maintenant,
GreenFeel Festival

- Réutiliser tout ce qui peut l'être
- Réduction de la quantité des supports
- Papier recyclé et encres végétales
- Boîte de récupération des tours de cous, badges, guides à la visite en fin d'événement
- Zéro goodies
- Refus des flyers
- La signalétique peut être pensée à partir de matériaux durables ou de récupération travaillés, transformés pour leur donner une seconde vie.
- Privilégier des visuels génériques et les supports durables
- Proscrire le forex ➤ support carton ou bois





Fiche pratique écrite par l'équipe EventChange, relue par Maude Piette, fondatrice de Magazzino

<https://eventchange.be/fiches/scenographie-et-decors-durables/>

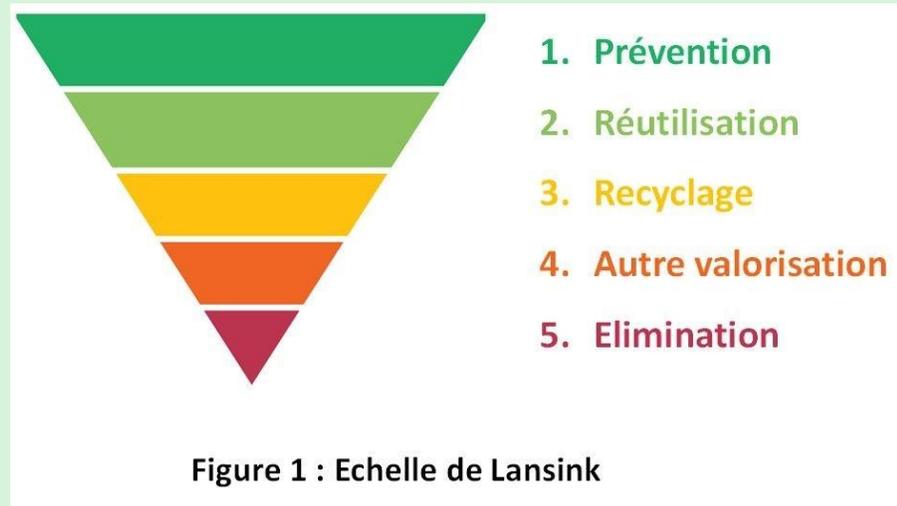


Figure 1 : Echelle de Lansink

“L’éco-conception consiste à intégrer la protection de l’environnement dès la conception des biens ou services. Elle se caractérise par une vision globale des impacts environnementaux : c’est une approche **multi-étapes** (prenant en compte les diverses étapes du cycle de vie) **et multi-critères** (prenant en compte les consommations de matière et d’énergie, les rejets dans les milieux naturels, les effets sur le climat et la biodiversité”

(Ministère de la Transition écologique)

Les 3 mots clés : repenser, réutiliser, recycler

Le maître mot : la sobriété

SCÉNO - DÉCO - MOBILIER



Kikk Festival,
chapiteau Place d'Armes





Festivals de Chassepierre, Bitume, Les Tailleurs, LaSemo, BlueBird, Prenez l'Air (Fondation Folon)



LES PARTENAIRES

EventChange
Asbl Paston – Transforma Bxl
Avenue Jules Bordet 13
1140 Evere

EVENT CHANGE

Charte d'engagement durable à l'attention des partenaires

XX est aujourd'hui engagé dans un processus de transition durable de ses activités et de son fonctionnement. Cette démarche doit comprendre la durabilité au sens large du terme et donc son volet écologique, social et économique.

Le diagramme du développement durable est composé de quatre cercles qui se chevauchent :

- SOCIÉTÉ** (rouge) : Satisfaire les besoins en santé, éducation, habitat, emploi, prévention de l'exclusion, équité, intergénération.
- ÉCONOMIE** (bleu) : Créer des richesses et améliorer les conditions de vie matérielles.
- ENVIRONNEMENT** (vert) : Préserver la diversité des espèces et les ressources naturelles et énergétiques.
- Équitable** (bleu foncé) : Au centre des cercles.

En dessous du diagramme, les termes **DURABLE**, **Vivable** et **Viable** sont également mentionnés.

Afin d'être le plus cohérent possible dans cette démarche, XX souhaite impliquer l'ensemble des employés, artistes, partenaires, associations, sponsors, fournisseurs, bénévoles et autres parties prenantes dans cette entreprise.

En signant ce document, vous vous engagez à respecter les valeurs de XX disponibles en annexe de ce document ainsi qu'à prendre les mesures les plus durables possibles dans votre relation avec XX.

De manière générale :

- Être proactif dans la préservation de l'environnement en limitant les déchets, en les valorisant, en évitant la pollution, en veillant à une utilisation raisonnée des ressources et à promouvoir une consommation plus durable et bas carbone.
- Stimuler une économie éthique, locale, et solidaire (notamment dans les achats de fournitures et de services)

En matière de :

- transport
- déchets
- alimentation
- visibilité
- vivre-ensemble



Ex. du Kikk festival. Partenaires : Delahaut, Froui, ND

VOLET SOCIAL D'UN ÉVÉNEMENT DURABLE

ACCESSIBILITÉ HANDICAPS

INCLUSION SOCIALE

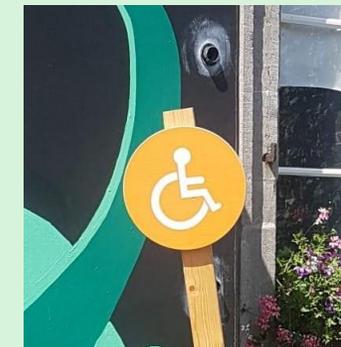
PARITÉ & GENRE

SAFE SPACE

FOURNISSEURS EN ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Accessibilité PMR et autres types de handicap

- Parkings PMR
- Toilettes PMR
- Desk d'accueil adapté
- Signalétique renforcée
- Plaques de roulage
- Podiums surélevés
- Boucles à induction
- Traduction LDS
- Audio-description
- Gilets vibrants
- Chiens d'accompagnement autorisés
- Stewards et accompagnants
- Sensibilisation (associations ; animations)



Accessibilité publics économiquement et socialement fragilisés

- Article 27
- Tarifs adaptés
- Travail en lien avec des associations de quartier-de terrain
- Collaboration sur la durée avec une institution > médiation
- Pédagogie par l'action



PRIX LIBRE ET CONSCIENT

C'EST QUOI ?

C'est la somme que chacune et chacun est d'accord de payer pour participer au festival :

- En tenant compte de ses moyens financiers
- En étant conscientes et conscients
 - des coûts réels pour organiser l'évènement ;
 - des moyens humains nécessaires ;
 - de notre volonté de rémunérer au mieux les artistes et les prestataires de service ;
 - etc.

AUCUN PRIX N'EST IMPOSÉ !

Le prix du festival est donc libre, mais obligatoire : prix libre ≠ gratuit.

POURQUOI UN PRIX LIBRE ?

Le festival se veut ouvert à toutes et à tous.

Qui dit imposer un prix fixe, dit souvent exclusion. Alors que le prix libre favorise l'inclusion et invite toute personne à participer à la hauteur de ses moyens financiers.

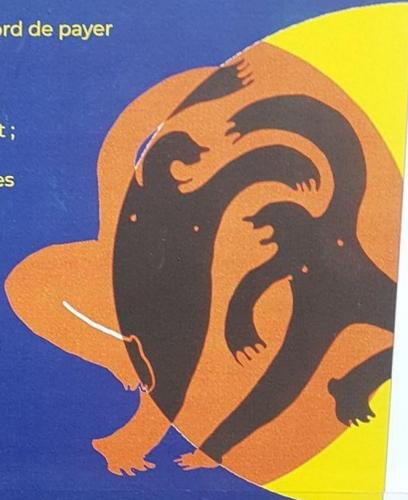
MAIS DONC, QUEL EST LE PRIX MOYEN CONSEILLÉ ?

Prix d'entrée conseillé par personne : 15 €.

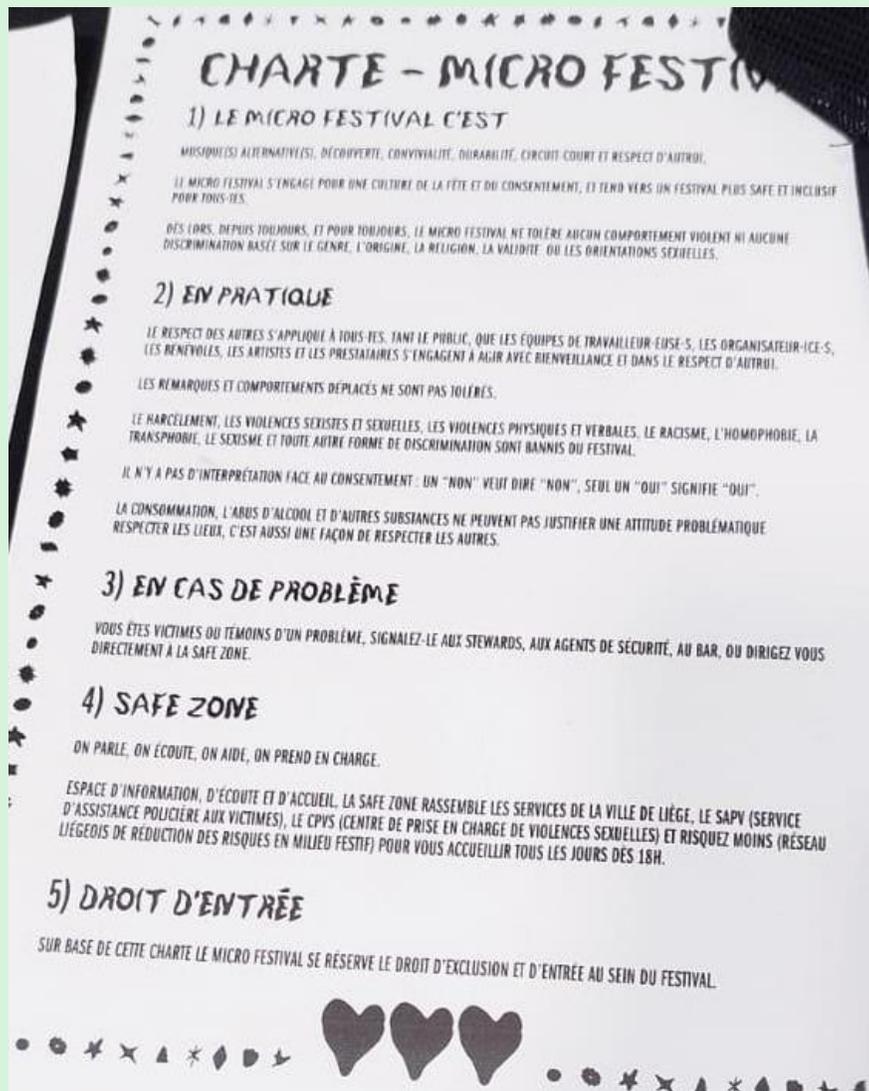
COMMENT PAYER MON ENTRÉE À PRIX LIBRE ?

- En espèces ou par Bancontact, au stand accueil du festival ;
- Via Payconiq, en utilisant l'un des QR codes disposés dans le festival ;
- Par virement bancaire sur le compte du festival asbl SIF - BE61 5230 8123 1717 -, du montant de votre choix, en mentionnant en communication " X place(s) - Les Équinoxes festival ".

SCANNE ICI



Charte des valeurs et Safe Space



SAFE SPACE

AUX ÉQUINOXES FESTIVAL

- Toutes les identités de genre
- Tous les styles
- Toutes les tailles
- Toutes les origines ethniques
- Toutes les orientations sexuelles
- Toutes les religions et les spiritualités
- Tous les états de santé
- Toutes les cultures
- Tous les âges
- Toutes les situations socioéconomiques
- Toutes les personnes

SONT LES BIENVENUES ET BIENVENUS !

Nous attendons de chacun et chacune un respect du bien-être et du consentement d'autrui.

Aucune forme de discrimination ou d'agression, quelle qu'elle soit, n'est tolérée au sein du festival.

LE CONSENTEMENT EN 5 POINTS



ENTHOUSIASTE

C'est s'assurer que chaque personne consent de manière enthousiaste à un rapport intime !
Le côté enthousiaste se manifeste par une envie marquée et non-hésitante de votre partenaire ou de vous-même.



ÉCLAIRÉ

Le consentement éclairé/informé implique qu'une personne ne peut consentir pleinement que si elle est au courant d'une série d'informations lui permettant de prendre correctement sa décision. (utilisation d'un contraceptif, rapport à risque, si la.e partenaire est déjà en couple, etc)



LIBRE

La décision de consentir ou non doit pouvoir se faire librement. L'usage de drogue/alcool, une position hiérarchique, une détresse psychologique, l'usage de la manipulation/du chantage, sont des éléments qui influencent le caractère libre du consentement.



RÉVERSIBLE

Chaque personne est libre, à tout moment, de ne plus avoir envie de continuer ce qui a été entrepris.
Cela implique que chaque personne peut retirer son consentement dès qu'il le souhaite.



SPÉCIFIQUE

Si une personne est ok pour une pratique, ça ne veut pas dire qu'il le sera automatiquement pour une autre.
Assurez-vous que votre partenaire et vous-même êtes ok à chaque nouvelle pratique.



Ecriture inclusive

FALC



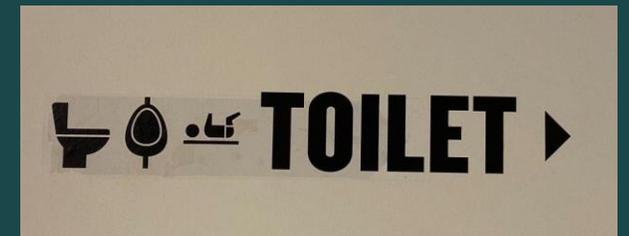
La programmation en FALC

Télécharger le programme [en FALC \(Facile à Lire et à Comprendre\)](#)



Signalétique non genrée

Les espaces publics sont souvent genrés, ce qui rend la navigation plus difficile pour les personnes qui n'entrent pas dans les catégories standard homme/femme.



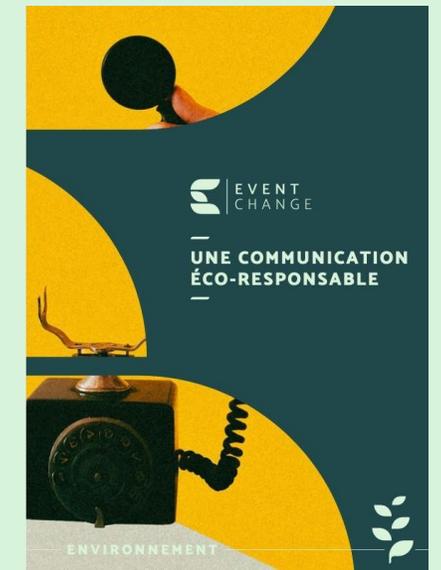
OUTILLER

- Économie circulaire (Economie) (Environnement) (Social)
- Énergie durable (Economie) (Energie) (Environnement)
- La gestion des déchets (Déchets) (Economie) (Environnement)
- Scénographie et décors durables
- Inclusion des publics fragilisés (Social)
- Alimentation durable (Economie) (Environnement) (Social)
- Communication éco-responsable
- Mobilité douce (Economie) (Environnement) (Mobilité)
- Accessibilité PMR (Economie) (Social)

Composition d'une fiche

- Introduction
- Diagnostic et état des lieux
- Objectifs
- Actions pratiques
- Partenaires
- Evaluation
- Ressources utiles

Chaque fiche est relue par un spécialiste de la question : Marek Hudon (ULB) pour l'économie circulaire, Catherine Legros (Article 27) pour l'inclusion des publics fragilisés, Maude Piette (Magazzino) pour la scénographie durable, etc.



Annuaire des fournisseurs durables

[Accueil](#) » Fournisseurs

Cet annuaire a pour vocation de faciliter vos recherches en matière de fournisseurs qualifiés de durables. Elle a été constituée sur base déclarative et a pour but d'être collaborative et évolutive. Vos ajouts et/ou

modifications sont donc les bienvenus, n'hésitez pas à nous contacter via [ce formulaire](#).



[Afficher la liste](#)

TOUS

ALIMENTATION

COMMUNICATION

EAU

ENERGIE

GESTION DES DÉCHETS

MOBILITÉ

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

SCÉNOGRAPHIE



21A

Communication Gestion des déchets

21A est une marque d'accessoires de mode textile issue de l'économie sociale belge. Elle collabore notamment avec Bruxelles-Propreté, Net-Brussel en revalorisant des uniformes déclassés pour créer des [Afficher la suite](#)

Bruxelles
0484 530 826
[Visiter le site](#)

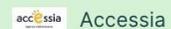


Access-i

Personnes en situation de handicap

Access-i certifie le niveau d'accessibilité par type de handicap d'un lieu ou d'un événement. Les experts d'Access-i se rendent sur le terrain afin de vérifier le [Afficher la suite](#)

Namur
081 39 08 78
[Visiter le site](#)



Accessia

Communication

Personnes en situation de handicap

Accessia est une agence web inclusive qui a pour mission de promouvoir l'accessibilité numérique et l'inclusion digitale des personnes en situation de [Afficher la suite](#)

Bruxelles
02 241 65 68
[Visiter le site](#)



Almagic

Personnes en situation de handicap

L'asbl Almagic a pour mission de rendre accessible des sites festifs, naturels et/ou historiques. Almagic propose des services de location de matériel comme des toilettes PMR, des plaques de roulage [Afficher la suite](#)

Bruxelles
[Visiter le site](#)



Alpaca

Alimentation Gestion des déchets

L'asbl Alpaca répond à la problématique du gaspillage alimentaire sur événement en proposant un service de récupération des excédents alimentaires et de leur distribution auprès [Afficher la suite](#)

Bruxelles
0478 36 13 03

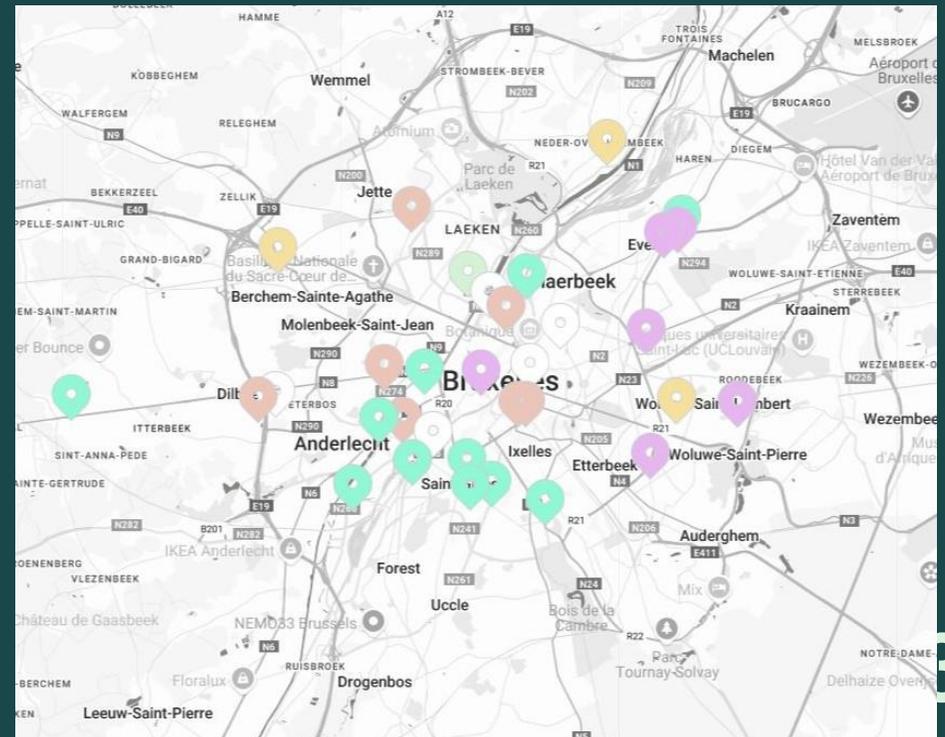


Altingo

Personnes en situation de handicap

Altingo propose une expertise en matière d'accessibilité, dans 4 secteurs : les bâtiments, les voiries et espaces extérieurs, les transports et les événements. Altingo propose notamment des [Afficher la suite](#)

Namur
081 24 19 37



<https://forumcultureddurable.be/>



L'ÉDITION 2024 PROGRAMME INFOS PRATIQUES ARCHIVES EVENTCHANGE

JE M'INSCRIS !

Forum de la Culture Durable

25 Novembre 2024 – Théâtre de Liège





contact@eventchange.be
lili@eventchange.be



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Avec le soutien de
la



Wallonie

En conclusion

C'est possible !

- **Le réemploi : c'est maintenant**
- Date : 21 novembre 2023
- À Bruxelles
- Embuild Brussels & CityDev Brussels
- TOUS étaient du réemploi
→ le mobilier, les matériaux



C'est possible !

Bonnes pratiques

- Fusionner des événements
- Faire jouer le réseau
- La Prospection
- Rédaction des CSC avec des clauses durables ex : catering, aménagement
- Les badges ex : en carton recyclé et tour de cou récupérés à la fin
- Goodies ex : Tote bag avec des produits locaux
- Accessibilité des lieux, parking vélo
- Sensibiliser pendant l'événement
- Flexibilité, négocier, accompagnement





LE RDV ACPR

- **Quoi** : Le rendez-vous des **A**cteurs de la **C**ommande **P**ublique **R**esponsable
- **Quand** : Le 29 novembre 2024, toute la journée
- **Où** : CFR de Bouge
- **Public cible** : Pouvoirs adjudicateurs et entreprises
- **Programme** : à découvrir [ici](#)



À vos questions !
→ Inscrivez-les dans le chat





Partagez votre avis !

→ *Suivez le lien fourni dans le chat*



DE POINTE

TECHNOLOGIE AU SERVICE
DE LA QUALITÉ

Agilité

Respect

*Amélioration
continue*

PERSONNEL
ET
TENT

Contact

Service public de Wallonie

Direction du Développement durable

 developpement.durable@spw.wallonie.be

 081/32.15.71

 developpementdurable.wallonie.be